

Montréal

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Montréal

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Lorraine Rochon

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Catherine Bégin

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Juin 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72388-2 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	10
La population immigrante	12
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	13
Les familles	13
La situation maritale	13
Les familles avec enfants à la maison	15
Les personnes seules	15
LES JEUNES	17
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	17

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	24
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	29
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	29
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	31
L'ENTREPRENEURIAT	36
LA SYNDICALISATION	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	41
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	48
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	50
La distribution du revenu	50
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	51
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	52

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	57
L'ÉTAT GÉNÉRAL	58
LA MORTALITÉ	58
LES MALADIES	58
LA SANTÉ MENTALE	60
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	60
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	60
La fécondité	62
La maternité	64
LES SOINS MÉDICAUX	64
LA SANTÉ AU TRAVAIL	66

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	67
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	68
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	70
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	72

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	75
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	76
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	78

CONCLUSION	79
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	81
----------------------------	----

GLOSSAIRE	85
------------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelle régionale, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes, faisait

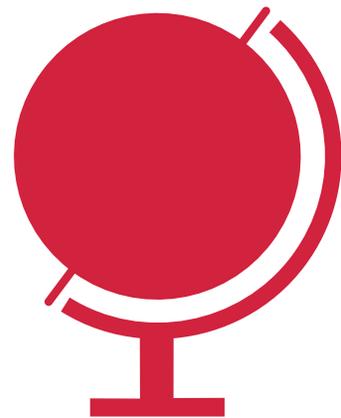
partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les «non-réponses partielles» en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de Montréal (20,7 %), le TGN, qui se classe parmi les TGN les plus bas des régions, est inférieur à celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer : les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La région de Montréal est la plus peuplée du Québec. Elle comprend, de loin, le plus grand nombre de personnes immigrantes. La région se distingue également par sa forte proportion de couples mariés. En outre, plus de familles montréalaises ont des enfants à la maison que dans l'ensemble du Québec.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

En 2011, la région de Montréal compte 1 886 485 personnes, c'est-à-dire 23,9 % de la population totale du Québec. La région se classe ainsi au 1^{er} rang pour la taille de sa population, devant la région de la Montérégie qui regroupe 18,2 % de la population du Québec. La population totale de la région de Montréal se chiffre à 973 315 femmes et 913 165 hommes, soit un taux de féminité de 51,6 %. En comparaison, les femmes composent 51,0 % de la population du Québec.

Les femmes de 25 à 34 ans, groupe d'âge où le taux de maternité est le plus élevé, représentent 15,7 % de la population féminine de la région comparativement à 12,7 % pour l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 16,3 % (13,2 % au Québec) et son taux de féminité, 50,6 % comparativement à 50,0 % dans l'ensemble du Québec. Montréal se classe ainsi en tête des 17 régions administratives quant à la proportion de femmes et d'hommes de ce groupe d'âge.

En raison de la plus forte proportion de population dans les groupes d'âge de 30 à 39 ans, l'âge médian des Montréalaises et des Montréalais (39,2 ans) est parmi les plus bas au Québec (2^e rang), tout juste après celui de la population de la région du Nord-du-Québec (28,6 ans). À titre comparatif, l'âge médian est

de 41,9 ans pour l'ensemble du Québec. Chez les femmes, l'âge médian s'établit à 40,4 ans et chez les hommes, à 38,1 ans. Il existe donc une différence de 2,3 ans entre les sexes. Au Québec, la différence est la même, mais l'âge médian est supérieur, tant chez les femmes (43,0 ans) que chez les hommes (40,7 ans). En 2011, la région de Montréal compte 295 300 personnes de 65 ans et plus, c'est-à-dire une proportion de 15,7 % de la population totale, proportion très légèrement inférieure à la moyenne québécoise (15,9 %). Cela étant, la population de la région reste vieillissante puisque le poids relatif des personnes de 65 ans et plus y est plus élevé que la proportion de celles qui sont âgées de 15 ans et moins.

L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La croissance démographique annuelle moyenne² de la région de Montréal pour la période de 2001 à 2006 (0,5 %) a légèrement diminué de 2006 à 2011 (0,3 %). En comparaison, le Québec a connu une hausse de 0,9 % de 2006 à 2011. La région a donc un rythme de croissance plus lent que celui de l'ensemble du Québec. Au cours de la même période, la population de la région de Laval s'est accrue de 1,7 % et celle de la région de la Montérégie, de 1,2 %.

L'île de Montréal forme une agglomération qui réunit 16 municipalités (Ville de Québec, page consultée le 17 juillet 2013).

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
MONTRÉAL	945 225	973 315	51,6	867 500	913 165	48,4	1 812 720	1 886 485	23,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).

² Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période. Ainsi, dans le graphique 1.1, on peut comparer directement les taux de variation des périodes de cinq ans, 10 ans et 15 ans.

Formule : $\sqrt[\text{Nombre d'années de la période}]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$



TABEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
MONTRÉAL						
MOINS DE 15 ANS	141 215	49,1	146 425	50,9	287 640	15,2
15-19 ANS	51 990	49,7	52 555	50,3	104 540	5,5
20-24 ANS	68 965	51,1	66 050	48,9	135 010	7,2
25-29 ANS	76 685	50,9	73 865	49,1	150 550	8,0
30-34 ANS	75 915	50,3	75 105	49,7	151 010	8,0
35-39 ANS	66 390	49,4	68 030	50,6	134 420	7,1
40-49 ANS	131 605	48,9	137 630	51,1	269 240	14,3
50-64 ANS	185 195	51,6	173 575	48,4	358 775	19,0
65-69 ANS	43 700	54,5	36 425	45,5	80 125	4,2
70-74 ANS	37 120	56,5	28 600	43,5	65 720	3,5
75-84 ANS	63 380	60,2	41 865	39,8	105 245	5,6
85 ANS ET PLUS	31 160	70,5	13 040	29,5	44 210	2,3
TOTAL	973 315	51,6	913 165	48,4	1 886 485	100,0
ÂGE MÉDIAN	40,4	---	38,1	---	39,2	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



Avec 1 649 519 personnes, c'est la ville de Montréal qui regroupe la grande majorité (87,4 %) de la population de l'agglomération. La ville de Montréal se subdivise en 19 arrondissements. La population des arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de Rosemont-La Petite-Patrie, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'Achunsi-Cartierville, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est et du Plateau-Mont-Royal est supérieure à 100 000 personnes dans chacun. Ensemble, ces 7 arrondissements regroupent donc 55,0 % de la population de la ville de Montréal.

De 2006 à 2011, la région métropolitaine de recensement (RMR)³ de Montréal n'a pas été modifiée. C'est la seule RMR du Québec à ne pas avoir agrandi son territoire en 2011. Au nord, elle s'étend de la municipalité de Canton de Gore jusqu'à la ville de Lavaltrie, puis, au sud, de la municipalité de Saint-Zotique à la ville de Richelieu. Elle englobe 91 localités dans les régions de Montréal, de Laval, de la Montérégie, de Lanaudière

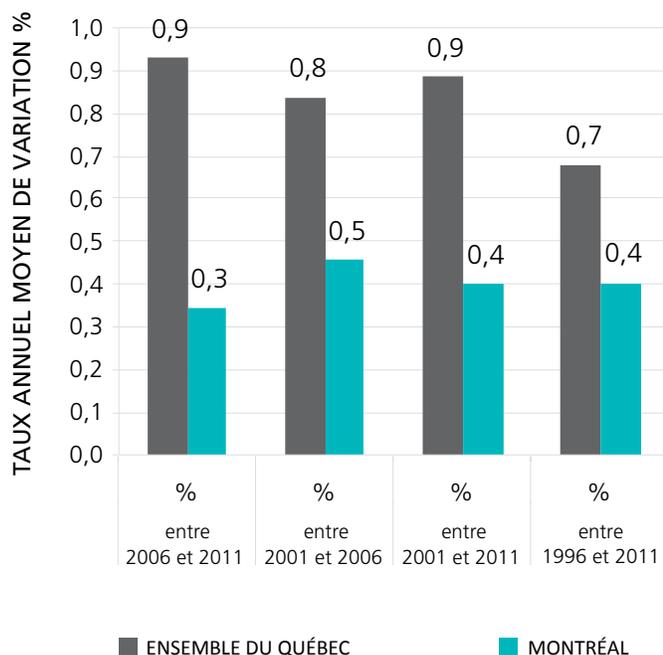
et des Laurentides. Cette RMR comprend une population de 3 824 220 personnes, soit 48,4 % de la population du Québec. La RMR de Montréal est la deuxième au Canada du point de vue de la population, derrière Toronto (5 583 065 personnes), mais devant Vancouver (2 313 325 personnes). La RMR d'Ottawa-Gatineau dans son ensemble arrive au 4^e rang, avec 1 236 320 personnes, dont 314 500 au Québec. La deuxième RMR du point de vue de la population entièrement située au Québec est celle de Québec, avec 765 705 personnes.

LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de Montréal compte 612 935 personnes immigrantes, dont 51,5 % de femmes. L'importance relative de la population immigrante par rapport à la population totale de l'île de Montréal est de 34,2 % en 2011 comparativement à 12,7 % de la population du Québec. La région de Montréal se situe ainsi au 1^{er} rang, loin devant la région de Laval (24,7 %). En outre, près des deux tiers (62,9 %) de l'ensemble de la

GRAPHIQUE 1.1

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, DE 1996 À 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

3 « Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants [...] Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail. » (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014c) Ainsi, les limites des RMR peuvent changer d'un recensement à l'autre.



population immigrante du Québec vivent à Montréal; la région de la Montérégie attire 12,4 % de cette population et la région de Laval, 9,9 %. C'est donc 85,2 % de la population immigrante qui se trouve dans la région de Montréal et les régions périphériques immédiates.

La population immigrante établie à Montréal vient en premier lieu de l'Asie et du Moyen-Orient (29,7 %), de l'Europe (28,8 %) et de l'Amérique (22,0 %). Par ailleurs, 19,4 % vient de l'Afrique, plus particulièrement de l'Afrique du Nord (13,8 %). Au Québec, la population immigrante la plus importante vient de l'Europe (31,0 %) suivie de l'Asie et du Moyen-Orient (27,5 %) et de l'Amérique (22,8 %). Le poids relatif de la population immigrante venant de l'Afrique (18,6 %) et de l'Afrique du Nord (12,6 %) y est un peu moins important qu'à Montréal. En 2011, 51,5 % de la population immigrante totale de Montréal est composée de femmes, mais le taux de féminité diffère selon le continent et le pays d'origine. Ainsi, plus de femmes que d'hommes viennent de l'Amérique (54,6 %), notamment des Antilles et des Bermudes (57,3 %) et de l'Amérique du Sud (54,5 %), de l'Asie du Sud-Est (56,4 %) et de l'Asie de l'Est (56,1 %), en particulier de la Chine (55,7 %). À l'inverse, moins de femmes que d'hommes viennent de l'Afrique (47,0 %), plus précisément de l'Afrique du Nord (46,6 %).

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale⁴

La population de la région de Montréal comprend 475 095 familles, c'est-à-dire des couples avec ou sans enfants ainsi que des familles monoparentales. Une plus petite proportion des familles y est formée de couples qu'au Québec (79,4 % en regard de 83,4 %), mais plus de couples de la région sont mariés qu'au Québec (72,7 % en regard de 62,2 %).

La proportion de couples mariés avec enfants est beaucoup plus forte dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec: 80,0 % des couples montréalais avec enfants sont mariés comparativement à 60,3 % dans l'ensemble du Québec. La différence se révèle d'autant plus importante lorsque ces couples ont de jeunes enfants. En effet, 73,7 % des couples avec enfants de 5 ans ou moins sont mariés dans la région, alors que c'est le cas de 45,1 % de ces couples au Québec. La proportion de personnes mariées vivant en couple chez les 25 à 34 ans et les 35 à 49 ans est plus forte dans la région que dans l'ensemble du Québec, tant chez les femmes que chez les hommes. Par exemple, chez les 25 à 34 ans, 29,3 % des Montréalaises et 22,4 % des Québécoises sont mariées, de même que 19,4 % des Montréalais et 15,3 % des Québécois.

TABLEAU 1.3

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	POPULATION IMMIGRANTE						POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
MONTRÉAL	20,7	315 520	297 415	612 935	34,2	51,5	921 685	870 305	1 791 995	51,4

Source : Statistique Canada (2013).

4 Cette nouvelle donnée a été intégrée dans le tableau 1.4: couples mariés ou non mariés.



TABLEAU 1.4

**POPULATION IMMIGRANTE DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET L'ORIGINE,
RÉGION DE MONTRÉAL ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011**

	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE			%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	3 886 750	3 778 675	7 665 430	100,0	50,7
POPULATION NON-IMMIGRANTE	3 389 095	3 301 435	6 690 535	87,3	50,7
POPULATION IMMIGRANTE	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0
AMÉRIQUE	120 405	101 590	221 990	22,8	54,2
AMÉRIQUE DU SUD	33 750	29 500	63 250	6,5	53,4
ANTILLES ET BERMUDES	54 525	41 890	96 415	9,9	56,6
EUROPE	151 915	150 315	302 235	31,0	50,3
AFRIQUE	84 865	96 255	181 125	18,6	46,9
AFRIQUE DU NORD	56 835	66 265	123 095	12,6	46,2
ASIE ET MOYEN-ORIENT	139 545	128 165	267 710	27,5	52,1
ASIE DE L'OUEST ET CENTRALE ET MOYEN-ORIENT	44 975	49 450	94 425	9,7	47,6
ASIE DE L'EST	34 015	23 805	57 820	5,9	58,8
CHINE	26 125	17 610	43 735	4,5	59,7
ASIE DU SUD-EST	37 695	30 155	67 850	7,0	55,6
OCÉANIE ET AUTRES	920	905	1 825	0,2	50,4
MONTRÉAL					
POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE	921 685	870 305	1 791 995	100,0	51,4
POPULATION NON-IMMIGRANTE	606 175	572 885	1 179 060	65,8	51,4
POPULATION IMMIGRANTE	315 520	297 415	612 935	34,2	51,5
AMÉRIQUE	73 595	61 080	134 685	22,0	54,6
AMÉRIQUE DU SUD	18 105	15 095	33 200	5,4	54,5
ANTILLES ET BERMUDES	37 115	27 650	64 770	10,6	57,3
EUROPE	91 400	85 140	176 535	28,8	51,8
AFRIQUE	55 705	62 930	118 630	19,4	47,0
AFRIQUE DU NORD	39 550	45 240	84 785	13,8	46,6
ASIE ET MOYEN-ORIENT	94 360	87 835	182 195	29,7	51,8
ASIE DE L'OUEST ET CENTRALE ET MOYEN-ORIENT	27 820	30 650	58 470	9,5	47,6
ASIE DE L'EST	20 855	16 320	37 175	6,1	56,1
CHINE	15 670	12 470	28 140	4,6	55,7
ASIE DU SUD-EST	27 720	21 410	49 130	8,0	56,4
OCÉANIE ET AUTRES	450	430	880	0,1	51,1

Source : Statistique Canada (2013).



Les familles avec enfants à la maison

En 2011, une proportion de 62,8 % des familles montréalaises a des enfants à la maison : 42,6 % d'entre elles ont des enfants de 17 ans et moins et 19,3 %, des enfants d'âge préscolaire. Ces résultats sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec où 57,8 % des familles ont des enfants à la maison : 40,2 % d'entre elles ont des enfants de 17 ans et moins et 17,0 %, des enfants d'âge préscolaire.

Dans la région de Montréal, 32,9 % des familles avec enfants sont monoparentales, soit le deuxième taux en importance au Québec, derrière la région du Nord-du-Québec (33,4 %). Une femme est à la tête de 81,7 % de ces familles dans la région de Montréal. Cette proportion augmente à 87,9 % lorsque les enfants ont 5 ans et moins. Parmi toutes les régions du Québec, Montréal est celle où la proportion de familles monoparentales avec une femme à sa tête est, de loin, la plus

élevée, suivie de la région de Laval (78,3 %). Ce sont les deux seules régions administratives qui dépassent la moyenne du Québec (76,0 %).

LES PERSONNES SEULES

Dans la grande région montréalaise, 22,2 % des femmes et 20,4 % des hommes de 15 ans et plus vivent seuls. Ces proportions dépassent de plusieurs points de pourcentage la moyenne québécoise (17,6 % des femmes et 16,1 % des hommes).

Les Montréalais sont proportionnellement plus nombreux que les Montréalaises à vivre seuls de 25 à 34 ans (22,8 % des hommes et 17,9 % des femmes) et de 35 à 49 ans (21,5 % des hommes et 14,1 % des femmes). La réalité est radicalement inversée chez les 65 à 79 ans (22,3 % des hommes et 40,4 % des femmes) et chez les personnes de 80 ans et plus (25,6 % des hommes et 56,3 % des femmes). L'espérance de vie plus élevée

TABLEAU 1.5

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
MONTRÉAL								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	298 350	62,8	200 305	67,1	80,0	32,9	81,7	18,3
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	252 755	53,2	178 875	70,8	78,3	29,2	81,4	18,6
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	202 160	42,6	148 310	73,4	76,9	26,6	83,1	16,9
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	91 840	19,3	76 195	83,0	73,7	17,0	87,9	12,1
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	176 740	37,2	176 745	100,0	64,5	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	475 095	100,0	377 045	79,4	72,7	20,6	81,7	18,3

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.6

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
MONTRÉAL															
FEMMES	15-19 ans	51 745	100,0	195	0,4	830	1,6	285	0,6	46 420	89,7	980	1,9	3 035	5,9
	20-24 ans	68 740		3 940	5,7	9 255	13,5	1 900	2,8	31 420	45,7	7 925	11,5	14 300	20,8
	25-34 ans	152 165		44 620	29,3	35 265	23,2	10 575	6,9	16 865	11,1	27 165	17,9	17 675	11,6
	35-49 ans	197 020		90 595	46,0	30 770	15,6	32 405	16,4	6 060	3,1	27 815	14,1	9 375	4,8
	50-64 ans	183 405		80 255	43,8	20 380	11,1	22 320	12,2	3 455	1,9	46 495	25,4	10 500	5,7
	65-79 ans	108 845		45 255	41,6	3 930	3,6	7 490	6,9	340	0,3	43 935	40,4	7 895	7,3
	80 ans et plus	44 505		8 850	19,9	445	1,0	5 170	11,6	5	0,0	25 060	56,3	4 975	11,2
	15 ans et plus	806 430		273 700	33,9	100 870	12,5	80 150	9,9	104 570	13,0	179 370	22,2	67 770	8,4
HOMMES	15-19 ans	52 235	100,0	55	0,1	305	0,6	90	0,2	48 270	92,4	890	1,7	2 625	5,0
	20-24 ans	65 590		1 295	2,0	5 575	8,5	210	0,3	35 890	54,7	7 820	11,9	14 800	22,6
	25-34 ans	147 910		28 655	19,4	33 395	22,6	1 145	0,8	25 500	17,2	33 665	22,8	25 550	17,3
	35-49 ans	203 535		92 160	45,3	34 465	16,9	6 570	3,2	11 520	5,7	43 740	21,5	15 080	7,4
	50-64 ans	170 325		82 890	48,7	24 010	14,1	6 925	4,1	4 380	2,6	41 500	24,4	10 620	6,2
	65-79 ans	85 640		53 875	62,9	6 155	7,2	1 910	2,2	225	0,3	19 135	22,3	4 340	5,1
	80 ans et plus	25 755		15 830	61,5	850	3,3	1 050	4,1	---	---	6 600	25,6	1 425	5,5
	15 ans et plus	750 975		274 760	36,6	104 760	13,9	17 895	2,4	125 785	16,7	153 350	20,4	74 425	9,9

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



des femmes, ajoutée au fait qu'elles sont souvent plus jeunes que leur conjoint, explique qu'elles sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes âgées à vivre seules. Pour tous les groupes d'âge, les proportions de personnes seules à Montréal sont plus élevées que celles de l'ensemble du Québec.

LES JEUNES

Dans la région montréalaise, les jeunes de moins de 15 ans (15,2 %) et de 15 à 34 ans (28,7 %) constituent 43,9 % de la population. Ces pourcentages sont supérieurs à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec, où ce groupe d'âge forme 41,2 % de la population. Après la région du Nord-du-Québec (59,0 %) où la population est très jeune, la région montréalaise se classe au 2^e rang quant à l'importance de sa population de moins de 35 ans, suivie des régions de l'Outaouais (42,9 %) et de Laval (42,0 %).

Les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents. À Montréal, c'est le cas de 89,7 % des jeunes femmes et de 92,4 % des jeunes hommes. La différence entre les deux sexes s'accroît chez les 20 à 24 ans, alors que 45,7 % des femmes et 54,7 % des hommes habitent encore chez leurs parents. C'est également la situation de 11,1 % des femmes et de 17,2 % des hommes de 25 à 34 ans.

La proportion de jeunes vivant hors famille⁵ est la plus élevée dans le groupe des 20 à 24 ans, les proportions étant similaires entre les femmes (20,8 %) et les hommes (22,6 %). C'est dans cette classe d'âge que la région de Montréal se distingue le plus de l'ensemble du Québec, où seulement 11,9 % des femmes et 13,8 % des hommes de ce groupe d'âge vivent ainsi. Les jeunes vivent également plus souvent seuls dans la région que dans l'ensemble du Québec. La différence la plus marquée apparaît chez les 25 à 34 ans. La proportion de femmes seules de ce groupe d'âge atteint 17,9 % dans la région comparativement à 12,0 % dans l'ensemble du Québec. Les hommes seuls représentent 22,8 % de leur groupe d'âge à Montréal et 17,9 %, au Québec.

Les jeunes de la région de Montréal vivent moins souvent en couples non mariés que dans l'ensemble du Québec. C'est chez les femmes de 25 à 34 ans que la différence avec l'ensemble du Québec est la plus forte. Les femmes non mariées en couple représentent 23,2 % de leur groupe d'âge dans la région, mais 41,8 % dans l'ensemble du Québec. En outre, chez les 25 à 34 ans, l'écart entre les femmes mariées (29,3 %) et les hommes mariés (19,4 %) se révèle important (9,9 points).

La responsabilité des familles monoparentales est presque exclusivement une assumée par les femmes chez les jeunes de la région de Montréal. En effet, 2,8 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans sont chef de famille monoparentale, tout

comme 6,9 % de celles qui sont âgées de 25 à 34 ans. Chez les hommes, les pourcentages sont respectivement de 0,3 % et de 0,8 %.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

Dans la région de Montréal, les femmes forment 59,4 % de la population de 65 ans et plus. Cette proportion s'avère la plus importante de toutes les régions du Québec. Qui plus est, le taux de féminité augmente graduellement avec l'âge. Ainsi, il passe de 54,5 % chez les 65 à 69 ans à 70,5 % chez les 85 ans et plus. En 2011, dans la région de Montréal, 70,1 % des hommes et 45,2 % des femmes de 65 à 79 ans sont en couple, alors que 64,8 % des hommes et 20,9 % des femmes de 80 ans et plus le sont.

Chez les 65 ans et plus, comme dans les autres groupes d'âge, les proportions de personnes seules sont plus élevées dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec. Par exemple, 40,4 % des femmes et 22,3 % des hommes de 65 à 79 ans vivent seuls dans la région. Au Québec, pour le même groupe d'âge, on compte 34,5 % des femmes et 18,7 % des hommes parmi les personnes seules. Les femmes de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules. C'est le cas de 56,3 % des Montréalaises comparativement à 53,8 % de ces femmes au Québec. Les hommes dans cette situation sont minoritaires : ils représentent 25,6 % de leur groupe d'âge dans la région et 24,5 % au Québec.

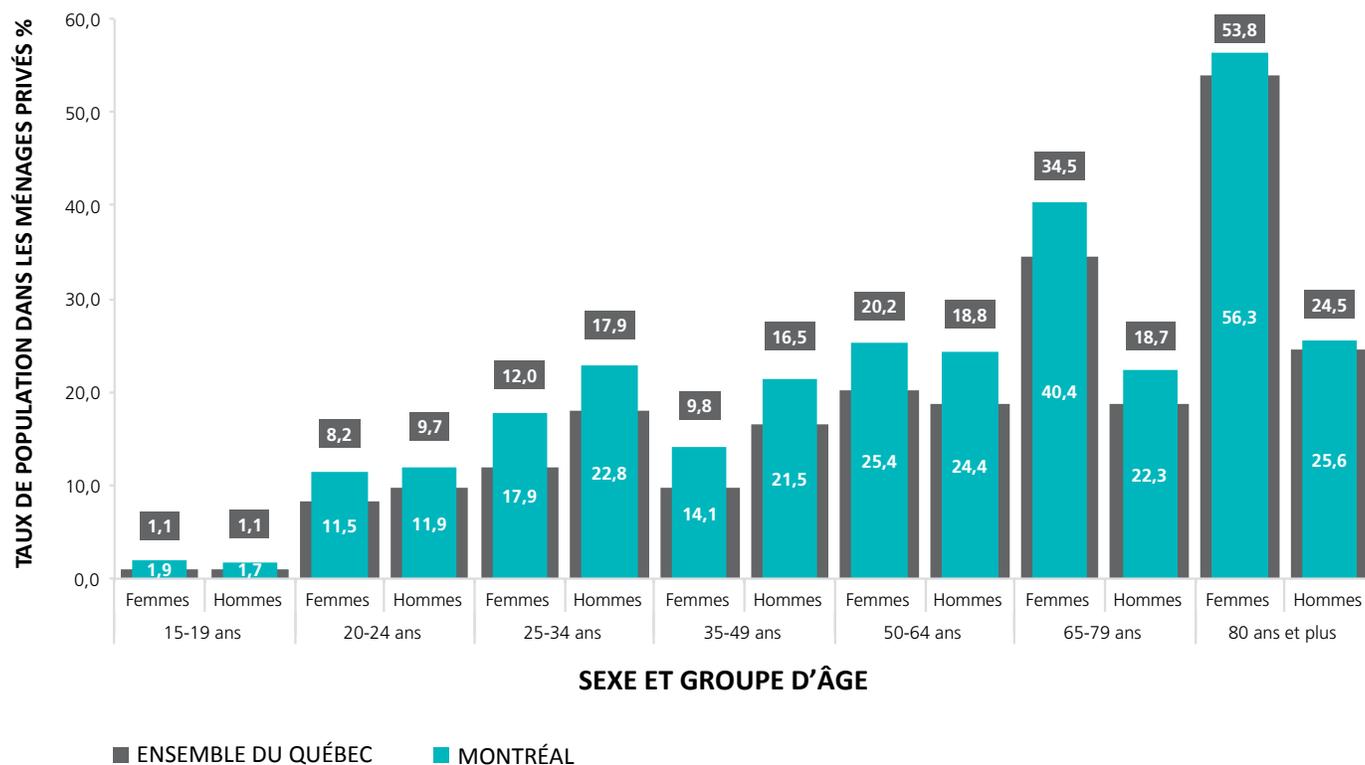
Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs. Ce mode de vie est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. À Montréal, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs grimpe de 0,6 % pour celles qui ont de 15 à 64 ans à 12,6 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, 7,1 % des Montréalais de 65 ans et plus vivant en foyer collectif. Ces pourcentages sont semblables à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec. On trouve davantage de personnes dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, soit 26,8 % des Montréalaises et 16,3 % des Montréalais. Dans l'ensemble du Québec, une proportion plus élevée de la population de cet âge vit dans des ménages collectifs, soit respectivement 31,5 % des femmes et 19,4 % des hommes.

5 Cela inclut les personnes seules et celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants.



GRAPHIQUE 1.2

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

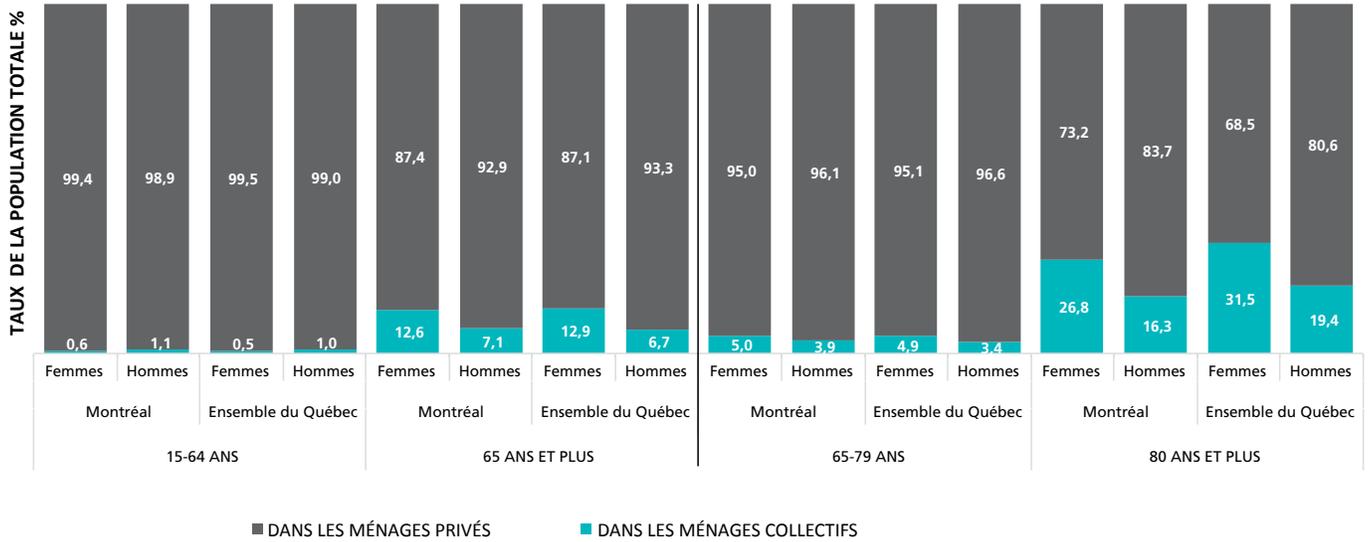


Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



GRAPHIQUE 1.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011



Source: Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Montréal profite de la plus importante concentration d'établissements d'études supérieures du Québec: le territoire de l'île compte 49 établissements d'enseignement collégial, 4 universités, de grandes écoles de génie, d'études commerciales et de technologie, 3 des centres liés à l'Institut national de la recherche scientifique, une constituante de l'École nationale d'administration publique et une constituante de la Télé-université. On trouve d'ailleurs à Montréal la plus forte proportion de titulaires d'un diplôme universitaire du Québec. Cette position privilégiée est liée à la fois à la présence importante d'établissements d'enseignement et à la forte proportion de population immigrante dont le niveau de scolarité figure parmi les critères majeurs de sélection à l'entrée. Aussi, Montréal présente de faibles proportions d'hommes et de femmes sans diplôme. Malgré ces atouts et le fait que le taux d'emploi des Montréalaises augmente considérablement en fonction de leur niveau de scolarité, ce taux d'emploi reste néanmoins inférieur à celui qui est observé chez les hommes de l'île et demeure même sous celui de la moyenne nationale de la population féminine. L'écart se révèle encore plus prononcé chez les immigrantes.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Contrairement à ce qui se passe au Québec, les femmes sont moins scolarisées que les hommes dans la région de Montréal : chez les 15 ans et plus, 80,3 % sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, contre 81,9 % des hommes. Les Montréalaises et les Montréalais sont toutefois plus scolarisés que les femmes et les hommes de l'ensemble du Québec qui sont respectivement 78,1 % et 77,5 % à être titulaires d'un diplôme. Dans la population immigrante, les femmes sont moins diplômées que les hommes (76,7 % contre 81,6 %) et que la population montréalaise dans son ensemble. La région profite de taux élevés de titulaires d'un diplôme grâce au nombre notable d'universités qui y ont élu domicile et à son importante population issue de l'immigration. La proportion de diplômes universitaires atteint 28,8 % chez les femmes et 29,9 % chez les hommes. Le niveau de scolarité des hommes y est donc supérieur à celui des femmes, mais celui-ci demeure considérablement supérieur à l'ensemble du Québec, qui affiche 19,1 % de diplômées et 18,0 % de diplômés. La région se classe au 1^{er} rang au Québec sur ce plan, tant chez les femmes que chez les hommes. Parmi la population immigrante, les écarts sont aussi à l'avantage des hommes (29,3 % des femmes contre 34,4 % des hommes). Ces taux surpassent ceux de l'ensemble de la population de l'île, légèrement chez les femmes et nettement plus chez les hommes.

Dans la région de Montréal, les femmes qui ont obtenu un diplôme universitaire sont plus nombreuses que les hommes à ne pas dépasser le baccalauréat. Elles sont cependant plus nombreuses en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie. En contrepartie, on voit moins de

femmes que d'hommes avec des diplômes d'études supérieures à Montréal, soit respectivement 24,1 % des diplômées et 27,5 % des diplômés de l'université. Dans ce cas, la population montréalaise se révèle plus scolarisée que dans l'ensemble du Québec, où 19,5 % des diplômées et 24,1 % des diplômés universitaires ont atteint les études supérieures. Le taux de féminité des titulaires d'un baccalauréat dans la région atteint 54,5 % alors qu'il se situe à 45,4 % pour les titulaires d'un doctorat. La proportion de femmes ayant obtenu un diplôme d'études professionnelles est inférieure à celle des hommes dans la région de Montréal (8,5 % contre 11,3 %), mais l'écart y est moins grand qu'au Québec où 12,5 % des femmes et 20,0 % des hommes ont obtenu ce diplôme. Dans la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être titulaires d'un diplôme d'études collégiales (16,0 % contre 14,7 %), tendance aussi perceptible pour l'ensemble du Québec (18,3 % contre 14,9 %).

C'est chez les 25 à 34 ans que l'on rencontre la plus faible proportion de personnes n'ayant aucun diplôme dans la région de Montréal (6,7 % de femmes et 8,6 % d'hommes). La situation se révèle semblable pour le Québec où 8,1 % des femmes et 12,8 % des hommes de 25 à 34 ans n'ont aucun diplôme. On compte plus de personnes sans diplôme à la fois dans le groupe d'âge des plus jeunes et dans celui des plus âgés. Toutefois, les écarts entre les femmes et les hommes sont inversés dans les deux groupes d'âge. Ainsi, 45,5 % des femmes et 52,1 % des hommes de 15 à 19 ans n'ont aucun diplôme, alors que c'est le cas de 42,9 % des femmes et de 32,9 % des hommes de 65 ans et plus.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1	
IMMIGRANTES	460 685	101 195	86 890	41 885	65 020	33 010	132 675	22,0	18,9	9,1	14,1	7,2	28,8		
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0	
IMMIGRANTS	442 305	78 650	79 025	51 760	57 105	29 005	146 755	17,8	17,9	11,7	12,9	6,6	33,2		
MONTRÉAL															
FEMMES															
15-19 ANS	51 080	23 245	20 700	980	5 490	505	150	100,0	45,5	40,5	1,9	10,7	1,0	0,3	
20-24 ANS	68 030	6 005	16 925	4 410	21 280	3 945	15 460		8,8	24,9	6,5	31,3	5,8	22,7	
25-34 ANS	153 555	10 320	19 245	14 020	26 285	10 210	73 465		6,7	12,5	9,1	17,1	6,6	47,8	
35-44 ANS	130 345	12 165	17 165	13 760	22 310	9 835	55 095		9,3	13,2	10,6	17,1	7,5	42,3	
45-54 ANS	135 210	18 670	28 080	14 515	23 960	9 520	40 460		13,8	20,8	10,7	17,7	7,0	29,9	
55-64 ANS	114 805	22 660	28 060	11 195	16 225	7 780	28 890		19,7	24,4	9,8	14,1	6,8	25,2	
65 ANS ET PLUS	152 945	65 585	37 360	9 470	13 105	8 505	18 920		42,9	24,4	6,2	8,6	5,6	12,4	
15 ANS ET PLUS	805 965	158 665	167 535	68 360	128 660	50 300	232 445		19,7	20,8	8,5	16,0	6,2	28,8	
IMMIGRANTES	295 170	68 725	55 080	26 160	38 245	20 535	86 415	23,3	18,7	8,9	13,0	7,0	29,3		
HOMMES															
15-19 ANS	52 220	27 230	19 350	1 115	4 040	310	175	100,0	52,1	37,1	2,1	7,7	0,6	0,3	
20-24 ANS	66 875	8 525	20 455	5 950	17 850	3 240	10 845		12,7	30,6	8,9	26,7	4,8	16,2	
25-34 ANS	148 270	12 780	24 395	16 860	25 250	8 070	60 915		8,6	16,5	11,4	17,0	5,4	41,1	
35-44 ANS	134 190	12 905	20 860	15 915	21 235	8 895	54 390		9,6	15,5	11,9	15,8	6,6	40,5	
45-54 ANS	133 895	19 730	25 310	17 930	20 315	8 115	42 490		14,7	18,9	13,4	15,2	6,1	31,7	
55-64 ANS	104 200	18 165	22 735	12 805	12 835	5 985	31 675		17,4	21,8	12,3	12,3	5,7	30,4	
65 ANS ET PLUS	111 430	36 620	22 205	14 265	8 620	5 505	24 205		32,9	19,9	12,8	7,7	4,9	21,7	
15 ANS ET PLUS	751 075	135 950	155 320	84 840	110 145	40 120	224 705		18,1	20,7	11,3	14,7	5,3	29,9	
IMMIGRANTS	277 130	50 975	50 525	28 585	33 745	18 005	95 290	18,4	18,2	10,3	12,2	6,5	34,4		

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

En 2010-2011, la région de Montréal présente un taux de décrochage⁶ scolaire chez les jeunes de 15 à 24 ans parmi les plus faibles au Québec, tant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, chez les jeunes de 15 à 19 ans de la région, les femmes ne préservent qu'une mince avance par rapport au Québec, avec un taux de 5,1 % comparativement à 5,5 %. Chez les hommes de cet âge, le taux de décrochage est beaucoup plus bas que celui du Québec (6,7 % en regard de 8,8 %). Montréal affiche un taux de décrochage parmi les plus bas au Québec chez les hommes de 15 à 19 ans, soit le 3^e rang, mais, chez les femmes de ce groupe d'âge, la région se situe au 8^e rang.

LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Les indicateurs de l'emploi croisés avec ceux de la diplomation permettent d'observer la corrélation entre l'obtention d'un emploi et l'éducation, particulièrement pour les femmes, ce qui favorise, par conséquent, leur accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi comparable. Ainsi, bien que le taux d'emploi des hommes reste plus élevé que celui des femmes, la différence s'atténue selon le niveau de scolarité atteint, celles qui sont peu scolarisées demeurant plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi. Chez les 15 à 64 ans de la région de Montréal, il existe un écart important entre le taux d'emploi des femmes sans diplôme

TABLEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 20 À 44 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT FAIT DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	144 020	126 150	376 180	275 690
BACCALaurÉAT	90 285	75 255	257 715	176 695
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALaurÉAT	15 190	13 655	35 870	27 215
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	3 850	2 565	9 390	5 415
MAÎTRISE	30 030	29 040	64 480	56 155
DOCTORAT	4 675	5 625	8 715	10 210
	%			
DIPLÔME UNIVERSITAIRE	100,0			
BACCALaurÉAT	62,7	59,7	68,5	64,1
CERTIFICAT OU DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR AU BACCALaurÉAT	10,5	10,8	9,5	9,9
DIPLÔME EN MÉDECINE, EN MÉDECINE DENTAIRE, EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE OU EN OPTOMÉTRIE	2,7	2,0	2,5	2,0
MAÎTRISE	20,9	23,0	17,1	20,4
DOCTORAT	3,2	4,5	2,3	3,7

Source : Statistique Canada (2013).

6 Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1).



et celui des hommes dans la même situation (respectivement 32,0 % et 42,8 %). Comparativement aux autres régions administratives, les Montréalaises sans diplômes détiennent le plus faible taux d'emploi au Québec, tandis que les Montréalais se classent au 2^e rang, tout juste après la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (36,3 %). Montréal est donc une région offrant des possibilités d'emploi réduites pour les personnes faiblement scolarisées.

Même s'il reste important, l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin diminue de façon considérable avec l'obtention d'un diplôme universitaire, à l'exception des certificats (75,9 % chez les femmes et 80,3 % pour les hommes). L'écart entre les femmes et les hommes s'avère plus marqué dans la région de Montréal, et ce sont des taux d'emploi plus faibles que le Québec dans son ensemble où 81,0 % des femmes et 83,4 % des hommes diplômés de l'université sont sans emploi.

Par ailleurs, la scolarité élevée de la population immigrante ne se traduit malheureusement pas par un meilleur accès à l'emploi. La non-reconnaissance des diplômes, l'absence d'expérience professionnelle sur le territoire québécois, le racisme et la discrimination constituent quelques-uns des obstacles à l'intégration en emploi de ces personnes mis en évidence par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (2008). Le taux d'emploi des personnes immigrantes qui sont titulaires d'un diplôme universitaire n'est en effet que de 66,5 % chez les femmes et de 75,5 % chez les hommes. L'écart selon le sexe se révèle plus important au sein de la population immigrante que dans l'ensemble de la population. De même, l'intervalle entre le taux d'emploi de la population immigrante et celui de l'ensemble de la population montréalaise est nettement plus grand chez les femmes que chez les hommes.

TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
MONTRÉAL						
15-24 ANS	119 110	6 655	5,6	119 095	9 465	7,9
15-19 ANS	51 080	2 625	5,1	52 220	3 495	6,7
20-24 ANS	68 030	4 035	5,9	66 875	5 970	8,9

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	MONTRÉAL				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	51 080	27,9	52 220	22,1	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	68 030	62,0	66 875	56,9	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	153 555	70,8	148 270	78,3	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	130 345	71,0	134 190	79,3	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	135 210	73,6	133 895	78,7	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	114 805	52,5	104 200	62,8	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	653 020	63,9	639 645	69,3	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
PERSONNES IMMIGRANTES	235 360	56,2	226 560	69,0	374 080	59,2	362 405	71,9
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	23 245	13,7	27 230	11,9	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	6 005	37,3	8 525	44,6	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	10 320	38,3	12 780	56,8	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	12 165	41,4	12 905	60,3	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	18 670	45,2	19 730	58,7	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	22 660	30,4	18 165	48,5	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	93 080	32,0	99 330	42,8	443 760	38,3	529 420	52,3
PERSONNES IMMIGRANTES	38 170	32,4	31 975	51,0	59 220	33,7	51 590	53,2
DES*								
15-19 ANS	20 700	36,7	19 350	31,7	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	16 925	56,8	20 455	56,3	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	19 245	57,6	24 395	74,1	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	17 165	59,2	20 860	74,6	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	28 080	69,5	25 310	74,1	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	28 060	49,1	22 735	58,3	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	130 175	55,1	133 115	62,6	602 570	62,4	552 505	70,0
PERSONNES IMMIGRANTES	43 510	46,6	42 265	63,0	69 685	50,6	66 550	66,1
DEP**								
15-19 ANS	980	54,8	1 115	47,7	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	4 410	72,1	5 950	70,6	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	14 020	72,4	16 860	82,3	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	13 760	72,8	15 915	80,4	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	14 515	72,3	17 930	80,1	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	11 195	57,8	12 805	60,6	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	58 890	69,4	70 575	75,8	370 625	74,8	547 285	79,9
PERSONNES IMMIGRANTES	22 365	63,8	22 175	74,1	35 900	66,3	39 905	77,3
DEC***								
15-19 ANS	5 490	50,5	4 040	36,7	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	21 280	67,8	17 850	61,6	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	26 285	78,8	25 250	84,1	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	22 310	77,8	21 235	84,1	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	23 960	81,1	20 315	83,0	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	16 225	59,2	12 835	64,8	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	115 555	72,9	101 525	75,6	546 070	78,3	431 985	81,0
PERSONNES IMMIGRANTES	33 950	64,2	30 165	72,7	58 055	67,7	50 635	76,1
CERTIFICAT								
15-19 ANS	505	26,7	310	31,7	1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	3 945	65,1	3 240	51,3	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	10 210	70,0	8 070	78,6	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	9 835	71,1	8 895	80,0	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	9 520	79,1	8 115	81,3	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	7 780	58,5	5 985	67,6	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	41 795	69,2	34 615	74,7	141 360	74,0	102 960	78,2
PERSONNES IMMIGRANTES	18 160	60,5	15 550	72,1	29 245	64,1	24 945	74,9
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	15 460	65,8	10 845	54,2	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	73 465	75,9	60 915	81,0	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	55 095	77,8	54 390	83,3	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	40 460	84,5	42 490	87,6	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	28 890	65,7	31 675	73,4	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	213 525	75,9	200 500	80,3	581 685	81,0	494 990	83,4
PERSONNES IMMIGRANTES	79 190	66,5	84 425	75,5	121 960	69,1	128 780	78,5

*DES: Diplôme d'études secondaires.

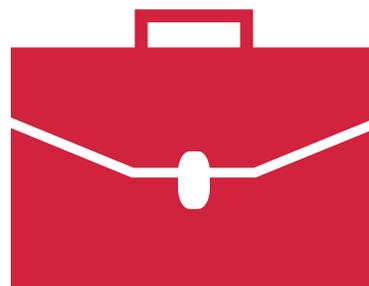
**DEP: Diplôme d'études professionnelles.

***DEC: Diplôme d'études collégiales.

Source: Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'économie de la région de Montréal est principalement axée sur les services. La grande majorité des Montréalaises travaillent dans ce domaine et bénéficient de la grande diversité des emplois offerts dans ce secteur. La population montréalaise connaît toutefois une situation de l'emploi un peu moins favorable que dans l'ensemble du Québec. Aussi, le taux d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes de la région. La différence est plus importante lorsqu'on ne considère que la population immigrante, les immigrantes étant moins présentes sur le marché de l'emploi que leurs homologues masculins et que l'ensemble des Montréalaises. En outre, on observe davantage de femmes qui travaillent à temps partiel que d'hommes. Les femmes sont moins souvent que les hommes à la tête d'une entreprise; cependant, la proportion des immigrantes dans cette situation dépasse celle de l'ensemble des Montréalaises.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Montréal connaît une situation de l'emploi plus défavorable que l'ensemble du Québec. Chez les femmes, le taux d'emploi atteignait 53,2 % lors de la tenue de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), soit nettement moins que celui des hommes (61,3 %). Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. La région se classe au 13^e rang du taux d'emploi le plus élevé des régions du Québec chez les femmes et au 10^e rang chez les hommes.

Dans la région de Montréal, le taux d'activité des femmes (58,7 %) est toujours bien inférieur à celui des hommes

(68,2 %). Le nombre de personnes en chômage étant déterminé à partir de l'activité sur le marché du travail, la faiblesse du taux d'activité chez les femmes réduit leur taux de chômage (9,2 %), qui diminue même sous celui des hommes (10,1 %)⁷.

À Montréal comme au Québec, les taux d'emploi des femmes et des hommes varient en fonction de l'âge. Dans les groupes d'âge de 15 à 19 ans, les jeunes Montréalaises ont un meilleur taux d'emploi que les jeunes Montréalais (27,9 % contre 22,1 %) et de 20 à 24 ans (62,0 % contre 56,9 %). Le taux d'emploi atteint son sommet chez les femmes âgées de 45 à 54 ans (73,6 %) et chez les hommes âgés de 35 à 44 ans (79,3 %). À Montréal, les taux d'emploi sont plus bas que dans

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
	PERSONNES IMMIGRANTES	460 685	56,0	49,4	11,8	442 305	69,1	61,8	10,6
MONTRÉAL	15-19 ANS	51 080	34,2	27,9	18,5	52 220	29,8	22,1	26,0
	20-24 ANS	68 030	71,4	62,0	13,1	66 875	68,9	56,9	17,4
	25-34 ANS	153 555	77,9	70,8	9,1	148 270	86,1	78,3	9,1
	35-44 ANS	130 345	78,5	71,0	9,6	134 190	87,9	79,3	9,9
	45-54 ANS	135 210	79,2	73,6	7,1	133 895	85,7	78,7	8,1
	55-64 ANS	114 805	56,2	52,5	6,6	104 200	68,4	62,8	8,2
	65 ANS ET PLUS	152 945	8,5	7,6	11,1	111 430	16,8	15,7	6,5
	15 ANS ET PLUS	805 965	58,7	53,2	9,2	751 075	68,2	61,3	10,1
	PERSONNES IMMIGRANTES	295 170	53,5	46,2	13,7	277 130	67,6	59,2	12,5

Source : Statistique Canada (2013).

7 Dans ce cas, la baisse du taux d'activité masque la faiblesse de l'emploi que connaissent les femmes dans la région de Montréal. Le taux de chômage ne mesure pas l'ensemble des formes de sous-emploi. Outre les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail », le taux de chômage ne tient pas compte d'autres formes de sous-emploi, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre.



l'ensemble du Québec, dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 55 à 64 ans ainsi que des 65 ans et plus, tant chez les femmes que chez les hommes.

Comme dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des immigrantes de la région de Montréal (46,2 %) se révèle plus faible que celui de l'ensemble des Montréalaises (53,2 %). L'écart du taux d'emploi selon le sexe est plus important dans la population immigrante que dans l'ensemble de la population, les écarts selon le sexe étant plus marqués à Montréal que dans l'ensemble du Québec. Malgré leur taux d'activité nettement plus faible (53,5 % contre 67,6 %), les immigrantes laissent voir un taux de chômage (13,7 %) plus élevé que celui des immigrants (12,5 %), c'est-à-dire considérablement supérieur à celui de la population totale des femmes (9,2 %) et des hommes (10,1 %) de Montréal, de même que des immigrantes (11,8 %) et des immigrants (10,6 %) du Québec dans son ensemble.

LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Dans la région de Montréal, 68,0 % des hommes ont travaillé au cours de l'année précédant l'ENM, alors que la proportion s'élève à seulement 59,2 % chez les femmes. Cependant, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. Une proportion plus faible de femmes, soit 51,2 %, ont travaillé au cours de l'année visée et travaillaient toujours lorsqu'elles ont répondu au questionnaire, alors que c'était le cas de 59,2 % des hommes. Seulement la moitié environ de la main-d'œuvre a travaillé à temps plein toute l'année, occupant les emplois les moins précaires du spectre. Toutes professions confondues, 47,2 % des femmes et 53,7 % des hommes bénéficiaient de telles conditions de travail dans la région. Ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, où 49,7 % des femmes et 56,4 % des hommes se trouvent dans cette catégorie.

Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes dans la région de Montréal. En effet, 15,9 % des femmes de 15 ans et plus qui ont travaillé en 2010 l'ont fait à temps partiel contre 11,9 % des hommes. La proportion de jeunes travaillant à temps partiel est plus élevée, mais elle demeure plus forte chez les femmes (37,3 % des 15 à 24 ans) que chez les hommes (29,7 % du même groupe d'âge). Chez les femmes, la part de travail à temps partiel diminue par la suite, mais elle reste plutôt homogène avant 65 ans, alors qu'elle atteint son minimum (12,8 %) dans le groupe des 45 à 54 ans. Le travail à temps partiel se trouve aussi à son plus bas au même âge chez les hommes de moins de 65 ans, avec une proportion de seulement 6,5 %.

Enfin, 36,2 % des femmes ne faisaient pas partie du marché du travail en 2010, ne cherchant pas de travail et n'ayant pas travaillé au cours de l'année, alors que c'était le cas de 26,7 % des hommes dans la région de Montréal. Une proportion élevée de jeunes était aussi absente du marché du travail : 32,8 % des femmes et 36,1 % des hommes de 15 à 24 ans n'avaient pas travaillé ni cherché d'emploi.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

Le rehaussement de la scolarité des femmes noté au fil des années ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. Elles continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes, mais qui est beaucoup moins prononcée dans la région montréalaise que dans l'ensemble du Québec.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate, sur l'île de Montréal, une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, 167 250 femmes exercent l'une des 15 professions comptant le plus de femmes dans la région, ce qui représente 36,9 % de la population active expérimentée féminine. C'est donc la région, et de loin, où ce pourcentage est le plus faible. Au Québec, 41,4 % de la population active expérimentée féminine fait partie du groupe des 15 principales professions. Les 5 professions exercées par le plus de femmes à Montréal sont celles d'adjointes administratives, de vendeuses dans le commerce de détail, de caissières, d'éducatrices et d'aides-éducatrices de la petite enfance ainsi que d'infirmières. Ces professions regroupent 80 270 femmes. Ce sont également ces 5 professions qui sont exercées par le plus de femmes au Québec.

En parallèle, seulement 25,8 % de la population active expérimentée masculine dans la région de Montréal exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes (26,1 % au Québec). Les 5 professions exercées par le plus d'hommes sur l'île de Montréal sont les suivantes : vendeurs dans le commerce de détail, directeurs dans le commerce de détail et de gros, cuisiniers, serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé et, enfin, manutentionnaires. Ces 5 professions regroupent 55 645 hommes.

Parmi les 15 principales professions occupées par les femmes et par les hommes, seulement 3 rémunèrent en moyenne davantage les femmes que les hommes dans la région : caissières, garnisseuses de tablettes/commiss/préposées aux commandes dans les magasins et infirmières. Cette dernière profession est celle où l'écart s'avère le plus significatif avec 94,2 % du revenu féminin (48 387 \$) gagné par les infirmières (45 596 \$). C'est aussi la seule des 3 où le revenu dépasse un montant de 20 000 \$ annuellement. Les écarts les plus importants sont au désavantage des femmes et concernent les directrices et directeurs de commerce de détail et de gros avec un ratio de 62,3 %, les vendeuses et vendeurs du commerce de détail (64,4 %), les agentes et agents d'administration (73,9 %) et, enfin, les serveuses et serveurs d'aliments et de boissons (74,0 %). La plus faible proportion de travail à temps plein toute l'année chez les femmes dans cette dernière profession contribue probablement à réduire leur salaire annuel. À noter que la différence de taux de travail à temps plein toute l'année se



TABLEAU 3.2

STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2010 ET 2011

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	71,0	61,8	14,1	9,3	21,2	83,7	75,2	8,3	8,5	9,0
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
MONTRÉAL	15-24 ANS	60,6	44,1	37,3	16,5	32,8	56,3	38,3	29,7	18,0	36,1
	25-54 ANS	77,1	69,2	14,3	7,9	17,1	84,0	76,2	8,9	7,8	10,0
	25-34 ANS	77,7	67,7	15,8	10,1	15,9	84,7	75,1	12,2	9,6	9,2
	35-44 ANS	75,9	68,2	14,2	7,8	17,4	84,6	76,8	7,6	7,7	8,8
	45-54 ANS	77,6	72,0	12,8	5,5	18,1	82,7	76,8	6,5	5,9	12,0
	PERSONNES IMMIGRANTES (25-54 ANS)	67,7	57,8	14,2	10,0	23,4	80,6	71,3	8,8	9,3	10,6
	55-64 ANS	58,4	51,4	14,0	6,9	38,9	69,2	61,8	9,1	7,4	27,1
	65 ANS ET PLUS	9,8	7,2	5,1	2,7	89,1	19,8	15,2	7,1	4,6	79,1
	15 ANS ET PLUS	59,2	51,2	15,9	8,0	36,2	68,0	59,2	11,9	8,9	26,7

Source : Statistique Canada (2013).



révèle plus faible pour les directrices de commerce et les agentes d'administration, ce qui est loin cependant de justifier un tel écart salarial.

Parmi les 15 principales professions occupées par des femmes, 9 sont typiquement féminines, c'est-à-dire qu'au moins 66 % des personnes qui y travaillent sont des femmes. Du côté des 15 principales professions occupées par des hommes, il y en a également 9 qui sont considérées comme typiquement masculines, c'est-à-dire que l'on y emploie au moins 66 % de personnel masculin. Le salaire et le statut de travail qu'obtiennent les femmes dans les principales professions occupées par les hommes sont très inférieurs à ce qu'elles auraient dans les principales professions occupées par des femmes. Si l'accès à ces professions diversifie leur emploi, il ne résout pas pour autant les inégalités du marché du travail selon le sexe.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Les Montréalaises et les Montréalais travaillent très majoritairement dans l'industrie des services qui emploient 86,4 % de la main-d'œuvre de la région, dont un peu plus de la moitié (51,1 %) est composée de femmes. Ce secteur est sans conteste le principal employeur des femmes, puisque 91,9 % de la main-d'œuvre féminine y travaille. Les Montréalaises (23,8 %) et les Montréalais (27,0 %) constituent le quart de l'ensemble de la population active du secteur des services au Québec. Parmi les sous-secteurs de l'industrie des services, celui des soins de santé et assistance sociale est le plus grand employeur de la main-d'œuvre féminine (19,0 %) de Montréal. Le commerce de détail, pour sa part, emploie 11,7 % de la main-d'œuvre féminine et les services d'enseignement, 11,2 %. Dans l'ensemble du Québec, 79,0 % de la main-d'œuvre expérimentée se trouve dans les services, dont 54,3 % de femmes. Cela représente 89,9 % de l'ensemble des femmes actives sur le marché du travail. Le secteur des soins de santé et assistance sociale emploie 20,5 % de la main-d'œuvre féminine du Québec, celui du commerce de détail, 13,7 % et les services d'enseignement, 10,4 %.

La transformation emploie 12,7 % de la population active de Montréal. Son effectif de 33 560 femmes et 86 525 hommes, est le deuxième en importance au Québec, après celui de la région de la Montérégie (37 835 femmes et 116 545 hommes). La transformation emploie 7,4 % de la population active féminine, mais 17,6 % de la population active masculine. Montréal obtient le plus haut taux de féminité (27,9 %) pour cette industrie et se classe ainsi avant la région de Laval (26,5 %). Dans l'ensemble du Québec, une plus grande proportion (17,6 %) de la main-d'œuvre travaille dans ce secteur. Cependant, la proportion de femmes y est plus faible (22,4 %). On n'y compte que 8,3 % des emplois occupés par les femmes mais 26,1 % de ceux qui le sont par les hommes, soit un écart entre les sexes encore plus élevé que pour Montréal. Dans le secteur de la transformation, certaines industries localisées à Montréal emploient une plus forte proportion de femmes. Ainsi, les femmes forment 60,2 % de la main-d'œuvre de l'industrie du textile, des vêtements et des produits de cuir et analogues. L'industrie du pétrole, du charbon et des produits chimiques et celle des activités diverses de fabrication emploient plus de femmes que la moyenne du secteur, mais leur effectif est majoritairement masculin.

L'industrie primaire emploie très peu de main-d'œuvre à Montréal, soit 0,9 % contre 3,4 % pour le Québec dans son ensemble. Ce secteur se distingue toutefois par son taux de féminité, le deuxième en importance (36,9 %) au Québec, tout de suite après la région de Laval (37,2 %), comparative-ment à 25,1 % pour le Québec. Avec 3 080 Montréalaises qui y travaillent, Montréal occupe le 3^e rang quant au nombre de femmes dans ce secteur, loin derrière la région de la Montérégie (8 525), mais tout de suite après la région du Centre-du-Québec (3 095). Cela représente 1,1 % des emplois occupés par les hommes et 0,7 % de ceux qui le sont par les femmes, alors qu'au Québec les taux atteignent respectivement 4,9 % et 1,8 %.



TABLEAU 3.3

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	MONTRÉAL						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	FEMMES			HOMMES			FEMMES		HOMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%		\$	%		\$	%		\$		
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	20 130	4,4	94,4	54,4	32 539	45,8	35 022	57,4	31 573	54,7	38 936
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	19 950	4,4	53,1	28,3	16 429	39,9	25 503	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	14 410	3,2	78,3	22,2	11 859	17,9	11 478	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	14 380	3,2	94,8	42,5	22 609	38,9	24 972	48,3	24 104	46,2	27 381
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	11 400	2,5	88,2	44,6	48 387	48,0	45 596	48,2	50 147	58,0	58 444
AGENTES D'ADMINISTRATION	10 410	2,3	71,5	56,9	41 004	62,6	55 519	63,4	41 149	67,8	58 723
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	10 010	2,2	75,2	44,5	25 029	47,7	30 803	44,7	24 647	51,1	30 965
AUTRES PRÉPOSÉES AUX SERVICES D'INFORMATION ET AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE	9 115	2,0	56,1	49,8	27 523	49,9	28 932	53,9	30 558	54,9	32 775
ENSEIGNANTES AU NIVEAU PRIMAIRE ET À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE	8 940	2,0	84,5	56,0	41 838	58,8	44 064	60,2	44 121	68,2	49 824
EMPLOYÉES DE SOUTIEN DE BUREAU GÉNÉRALES	8 910	2,0	75,8	48,9	29 161	49,1	29 673	54,2	31 153	53,2	33 878
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	8 790	1,9	49,6	24,0	13 503	25,0	13 698	26,1	13 326	20,7	12 475
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	8 315	1,8	55,0	37,3	18 280	45,8	23 428	34,5	17 036	46,7	23 725
RÉCEPTIONNISTES	7 875	1,7	84,7	38,9	20 561	35,6	22 035	41,3	21 159	36,1	22 510
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	7 440	1,6	56,6	23,7	15 192	34,2	20 518	28,8	15 841	32,2	20 070
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	7 175	1,6	40,1	63,9	36 327	68,8	58 315	69,9	33 178	75,2	51 794
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	167 250	36,9	68,2	41,8	26 301	44,5	30 566	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS (%)				32,6		13,1		37,5		13,1	10,8
RATIO FEMMES/HOMMES (%)				93,9	86,0			83,1			
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	453 765	100,0	48,0	47,2	35 114	53,7	47 411	49,7	33 637	56,4	45 794



TABLEAU 3.3 (SUITE)

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	MONTRÉAL						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	HOMMES			FEMMES			HOMMES		FEMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%		\$	%	\$	%	\$	%	\$		
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	17 615	3,6	46,9	39,9	25 503	28,3	16 429	43,9	26 890	30,4	16 193
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	10 735	2,2	59,9	68,8	58 315	63,9	36 327	75,2	51 794	69,9	33 178
CUISINIERS	9 695	2,0	73,2	41,9	19 355	37,1	17 725	39,9	18 394	40,1	17 672
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	8 945	1,8	50,4	25,0	13 698	24,0	13 503	20,7	12 475	26,1	13 326
MANUTENTIONNAIRES	8 655	1,8	89,6	48,5	26 052	39,8	21 474	53,2	29 450	46,2	23 249
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	8 265	1,7	86,2	56,5	27 227	59,2	22 314	52,4	27 860	41,5	21 805
PROGRAMMEURS ET DÉVELOPPEURS EN MÉDIAS INTERACTIFS	7 985	1,6	83,4	65,7	54 796	64,0	51 139	70,1	54 481	68,2	52 072
ANALYSTES ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE	7 700	1,6	75,0	66,7	66 235	63,0	60 568	73,1	68 458	69,5	62 420
EXPÉDITEURS ET RÉCEPTIONNAIRES	7 585	1,5	81,6	51,8	26 730	59,2	24 629	56,5	28 525	58,8	25 285
AUTRES PRÉPOSÉS AUX SERVICES D'INFORMATION ET AUX SERVICES À LA CLIENTÈLE	7 135	1,5	43,9	49,9	28 932	49,8	27 523	54,9	32 775	53,9	30 558
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	6 990	1,4	98,1	56,2	33 713	25,9	27 722	58,8	36 935	42,0	29 689
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	6 805	1,4	45,0	45,8	23 428	37,3	18 280	46,7	23 725	34,5	17 036
AGENTS DE SÉCURITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ DES SERVICES DE SÉCURITÉ	6 580	1,3	79,0	46,4	25 392	41,0	23 367	51,1	28 659	39,2	23 904
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	6 110	1,2	74,5	30,0	16 598	36,1	17 013	28,9	15 179	43,2	17 126
VÉRIFICATEURS ET COMPTABLES	5 975	1,2	46,9	64,0	63 453	62,3	51 401	68,0	64 697	65,4	49 387
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	126 775	25,8	62,6	49,9	33 408	42,0	25 464	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS (%)				24,0		14,9		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES (%)						84,3	76,2			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	490 735	100,0	52,0	53,7	47 411	47,2	35 114	56,4	45 794	49,7	33 637

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2010 ET 2011

	MONTRÉAL						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	453 760	100,0	490 735	100,0	944 495	100,0	48,0
INDUSTRIES PRIMAIRES	3 080	0,7	5 270	1,1	8 345	0,9	36,9
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	720	0,2	1 435	0,3	2 155	0,2	33,4
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	260	0,1	585	0,1	840	0,1	31,0
SERVICES PUBLICS	2 100	0,5	3 250	0,7	5 350	0,6	39,3
TRANSFORMATION	33 560	7,4	86 525	17,6	120 090	12,7	27,9
CONSTRUCTION	3 825	0,8	26 160	5,3	29 985	3,2	12,8
FABRICATION	29 735	6,6	60 365	12,3	90 105	9,5	33,0
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	5 005	1,1	9 335	1,9	14 340	1,5	34,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	6 305	1,4	4 170	0,8	10 470	1,1	60,2
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	180	0,0	960	0,2	1 140	0,1	15,8
FABRICATION DU PAPIER	1 020	0,2	1 885	0,4	2 905	0,3	35,1
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	2 055	0,5	3 240	0,7	5 295	0,6	38,8
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	3 015	0,7	4 050	0,8	7 060	0,7	42,7
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	1 425	0,3	3 510	0,7	4 940	0,5	28,8
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	380	0,1	1 535	0,3	1 910	0,2	19,9
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	305	0,1	1 645	0,3	1 950	0,2	15,6
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	965	0,2	5 490	1,1	6 450	0,7	15,0
FABRICATION DE MACHINES	1 055	0,2	4 645	0,9	5 700	0,6	18,5
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	1 525	0,3	3 770	0,8	5 295	0,6	28,8
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	980	0,2	2 105	0,4	3 085	0,3	31,8
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	2 320	0,5	8 085	1,6	10 405	1,1	22,3
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	695	0,2	2 640	0,5	3 335	0,4	20,8
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	2 510	0,6	3 305	0,7	5 810	0,6	43,2
SERVICES	417 120	91,9	398 935	81,3	816 065	86,4	51,1
COMMERCE DE GROS	19 305	4,3	30 510	6,2	49 815	5,3	38,8
COMMERCE DE DÉTAIL	53 040	11,7	49 735	10,1	102 780	10,9	51,6
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	10 480	2,3	30 890	6,3	41 365	4,4	25,3
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	17 140	3,8	23 600	4,8	40 740	4,3	42,1
FINANCE ET ASSURANCES	25 230	5,6	19 835	4,0	45 070	4,8	56,0
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	7 940	1,7	11 460	2,3	19 400	2,1	40,9
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	40 860	9,0	58 105	11,8	98 965	10,5	41,3
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	525	0,1	680	0,1	1 200	0,1	43,8
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	19 480	4,3	27 195	5,5	46 675	4,9	41,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	50 730	11,2	31 375	6,4	82 100	8,7	61,8
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	86 145	19,0	27 565	5,6	113 715	12,0	75,8
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	11 050	2,4	12 670	2,6	23 725	2,5	46,6
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	28 710	6,3	36 055	7,3	64 765	6,9	44,3
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	24 495	5,4	18 285	3,7	42 780	4,5	57,3
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	21 990	4,8	20 975	4,3	42 970	4,5	51,2



TABLEAU 3.4 (SUITE)

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2010 ET 2011

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL, D'APPAREILS ET DE COMPOSANTS ÉLECTRIQUES	3 935	0,2	8 760	0,4	12 705	0,3	31,0
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
GESTION DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES	1 715	0,1	2 250	0,1	3 965	0,1	43,3
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



L'ENTREPRENEURIAT

Les propriétaires d'entreprises comptent pour 7,6 % de la population active féminine de la région de Montréal et pour 12,7 % de la population active masculine. Ces taux sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec.

À remarquer que les entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au dé-

veloppement entrepreneurial, tandis que les propriétaires d'entreprises sans personnel font plutôt du travail autonome. Les entreprises avec personnel représentent 25,5 % des entreprises appartenant à une femme, proportion très semblable à celle de l'ensemble du Québec (25,4 %). La proportion de Montréalais propriétaires d'entreprise de ce type, soit 35,5 %, est plus élevée que celle des femmes, mais plus faible que chez leurs homologues au Québec, où elle atteint 41,1 %.

TABLEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
MONTRÉAL						
POPULATION ACTIVE	472 760	100,0	---	512 085	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	36 160	7,6	100,0	64 890	12,7	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	10 075	2,1	27,9	27 215	5,3	41,9
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	9 230	2,0	25,5	23 050	4,5	35,5
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	26 930	5,7	74,5	41 840	8,2	64,5
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	970	0,2	2,7	655	0,1	1,0



Dans la population immigrante active sur le marché du travail, une plus faible proportion de femmes (8,5 %) que d'hommes (13,5 %) sont propriétaires d'une entreprise. Par contre, les immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses que les femmes de l'ensemble de la région de Montréal (7,6 %) dans cette situation. Une plus grande part (2,7 %) d'immigrantes actives sur le marché du travail que l'ensemble des femmes de la région (2,0 %) sont à la tête d'une entreprise

avec personnel, mais cette proportion n'atteint pas celle de leurs homologues masculins (5,0 %). Cette situation plus favorable peut notamment s'expliquer par une plus grande difficulté d'accès de la population immigrante au marché du travail, mais également par un esprit d'entrepreneuriat plus développé et des politiques d'immigration favorisant l'entrée des investisseuses et des investisseurs.

TABLEAU 3.5 (SUITE)

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET L'ORIGINE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011**

	IMMIGRANTES			IMMIGRANTS		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	257 875	100,0	---	305 670	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	22 575	8,8	100,0	43 940	14,4	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	7 070	2,7	31,3	19 435	6,4	44,2
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	7 225	2,8	32,0	16 505	5,4	37,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	15 360	6,0	68,0	27 440	9,0	62,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	915	0,4	4,1	585	0,2	1,3
MONTRÉAL						
POPULATION ACTIVE	157 915	100,0	---	187 370	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	13 370	8,5	100,0	25 360	13,5	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	4 030	2,6	30,1	10 855	5,8	42,8
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	4 315	2,7	32,3	9 275	5,0	36,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	9 050	5,7	67,7	16 090	8,6	63,4
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	505	0,3	3,8	305	0,2	1,2

Source : Statistique Canada (2013).



LA SYNDICALISATION

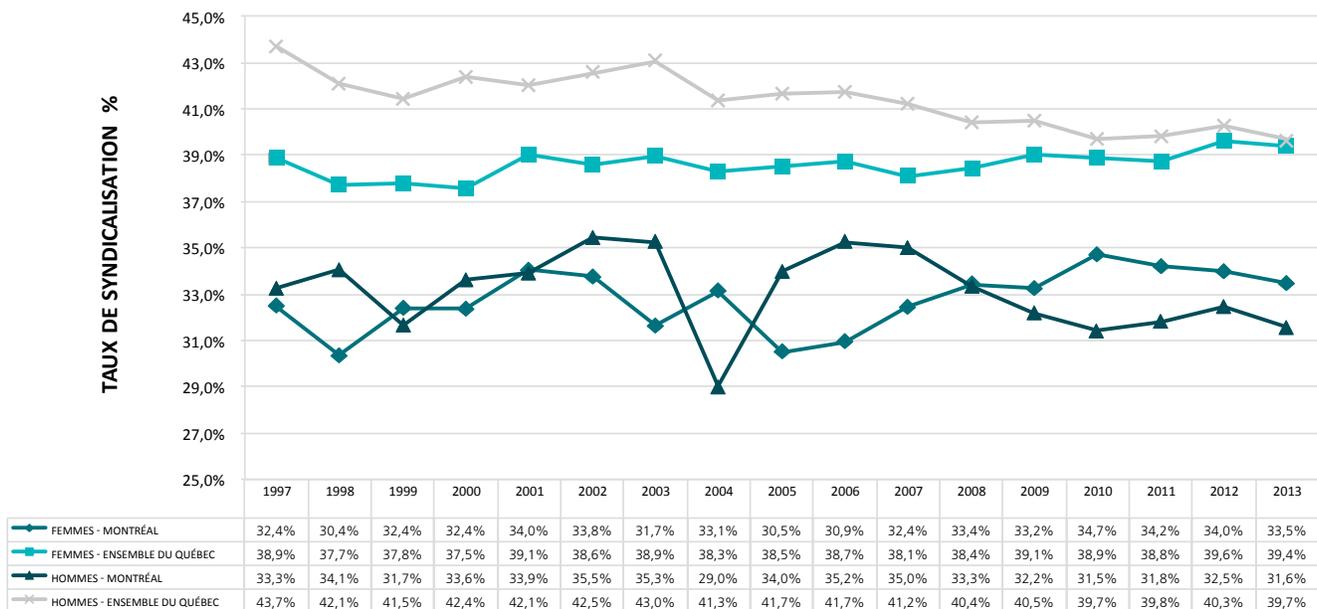
En 2013, 33,5% des femmes occupant un emploi sont syndiquées dans la région de Montréal, alors que ce taux atteint 31,6% chez les hommes. Le taux de syndicalisation de la région est nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, pour les deux sexes. L'évolution du taux de syndicalisation est très volatile dans la région de Montréal, probablement en partie à cause de l'échantillonnage. Depuis 2009, le taux de syndicalisation des femmes est plus élevé que celui des hommes

dans la région. Toutefois, l'évolution de ce taux suit une courbe irrégulière. On enregistre une légère hausse de syndicalisation de 1997 à 2013 dans la région chez les femmes, mais une baisse chez les hommes.

Au Québec, le taux de syndicalisation des femmes s'est soldé par une légère augmentation de 1997 à 2013. En 2013, ce taux rejoint presque celui des hommes. Chez ces derniers, le taux de syndicalisation a baissé de 4 points de pourcentage de 1997 à 2013.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, DE 1997 À 2013



Source: Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe toujours aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, une baisse significative de l'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que l'emploi des hommes progresse. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite et l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction pour harmoniser la conciliation entre le travail et la famille, et tendre ainsi vers l'équilibre du partage des responsabilités entre les sexes.





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent davantage faire face que les hommes aux difficultés rattachées au fait de concilier leurs obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que celui des femmes, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Les femmes qui ont des enfants occupent moins souvent un emploi dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, 64,4 % des Montréalaises de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 77,1 % chez les femmes sans enfant. Le taux d'emploi chute à 59,2 % chez celles qui ont au moins un enfant

de moins de 6 ans à la maison. Au Québec, 77,1 % des femmes de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 73,6 % chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire et à 79,3 % chez celles qui sont sans enfant. Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant les inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi s'élève à 82,4 % pour les Montréalais qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et à 80,9 % pour ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement à 75,9 % chez les hommes sans enfant.

On observe également une différence selon l'état matrimonial des mères. La participation au marché du travail des mères d'au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus éle-

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS		TOTAL	PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS		
%						
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
MONTRÉAL						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	71,8	59,2	64,4	67,1	77,1
	SITUATION DE COUPLE	71,1	60,1	65,3	67,6	78,9
	SITUATION MONOPARENTALE	65,5	54,1	61,3	65,4	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	80,9	82,4	83,1	75,9
	SITUATION DE COUPLE	84,1	81,0	82,7	83,6	85,2
	SITUATION MONOPARENTALE	76,7	72,7	76,0	76,7	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



vée chez celles qui sont en couple. Ainsi, leur taux d'emploi atteint 60,1 % dans ce cas, alors qu'il se situe à 54,1 % pour les mères à la tête d'une famille monoparentale qui compte un enfant de moins de 6 ans, soit un écart important (ces taux sont respectivement de 75,1 % et de 61,9 % au Québec). Une fois encore, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux, puisque le taux d'emploi des pères seuls d'au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison s'établit à 72,7 % (80,8 % au Québec).

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où de plus en plus de femmes concilient les soins à apporter aux enfants et le travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

TABLEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2006 ET 2011

	MONTRÉAL			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	207	20	-90,3	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	329	347	5,5	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	243	288	18,5	534	646	21,0
TOTAL	779	655	-15,9	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	44	160	263,6	78	346	343,6
TOTAL	823	815	-1,0	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	13 762	13 413	-2,5	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	20 680	22 086	6,8	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	15 584	18 412	18,1	33 034	40 526	22,7
TOTAL	50 026	53 911	7,8	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	2 033	8 290	307,8	3 487	17 824	411,2
TOTAL	52 059	62 201	19,5	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	94 545	106 425	12,6	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	14,6	12,6	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	21,9	20,8	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	16,5	17,3	---	8,8	9,2	---
TOTAL	52,9	50,7	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	2,2	7,8	---	0,9	4,0	---
TOTAL	55,1	58,4	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



À ce sujet, depuis 2006, on observe à nouveau une hausse, quoiqu'elle soit beaucoup moins importante que celle de la période 1998-2006, du nombre de places offertes en services de garde au Québec. Il y avait en effet 200 105 places en 2006 et 232 628 en 2011, ce qui correspond à une augmentation de 16,3 %. Des 232 628 places, 214 804 sont « à contribution réduite⁸ ». Comme le nombre d'enfants s'est accru plus vite que le nombre de places, on est passé d'un ratio de places par enfants de 0 à 4 ans de 53,3 % en 2006 à 52,8 % en 2011.

À Montréal, le nombre de places a aussi augmenté de 2006 à 2011. On en dénombrait 52 059 en 2006 et 62 201 en 2011. Par conséquent, le ratio des places par rapport au nombre d'enfants de 0 à 4 ans est passé de 55,1 % en 2006 à 58,4 % en 2011, ratios sensiblement plus élevés que ceux qui sont observés au Québec. Dans la région aussi, les places offertes sont surtout à contribution réduite, soit 53 911 des 62 201 places offertes en 2011. On compte en effet 22 086 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 13 413 places de garde en milieu familial, 18 412 places en garderie subventionnée⁹ et 8 290 en garderie non subventionnée¹⁰. À noter que l'augmentation des places par rapport à 2006 provient principalement des installations à but lucratif, soit les garderies subventionnées et surtout des non subventionnées, le nombre de places en milieu familial ayant même connu une réduction.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale au sujet de l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité et a pour objet l'amélioration du développement de l'enfant et le maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère encourage les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des enfants et favorise ainsi un meilleur partage des responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de partager le congé parental entre le père et la mère permet celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés

et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux ou encore un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose principalement sur les épaules des femmes.

À Montréal, il y a eu 17 869 naissances et 89 adoptions en 2012 pour lesquelles une prestation a été versée comparativement à des versements pour 16 186 naissances et 125 adoptions en 2008. Pour ces événements, 12 364 mères et 8 925 pères ont choisi le régime de base, tandis que 3 177 mères et 3 638 pères ont opté pour le régime particulier¹¹. La proportion de femmes choisissant ce dernier régime est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec, alors que les Montréalais optent davantage pour cette formule que dans l'ensemble du Québec. Moins d'hommes que de femmes ont reçu des prestations du RQAP. Par rapport aux résultats de 2008, on constate cependant une augmentation plus prononcée pour les hommes que pour les femmes. En effet, on observe une croissance de 8,9 % chez les mères et de 17,9 % pour les pères adhérant au régime, alors que le nombre de naissances et d'adoptions a connu une hausse de 10,1 % dans la région de Montréal et de 3,8 % au Québec. Le taux de participation des pères au régime indique donc un accroissement du partage des congés parentaux chez les hommes.

8 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

9 Le 3 mars 2014, le ministère de la Famille a annoncé l'ajout supplémentaire de 2 281 places au réseau existant, dont plus de 70 % en CPE (2014).

10 Pour les frais de garde non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

11 Le régime de base accorde des prestations un peu moins élevées sur un nombre plus étendu de semaines comparativement au régime particulier qui, inversement, alloue des prestations plus élevées sur un moins grand nombre de semaines.



TABLEAU 4.3

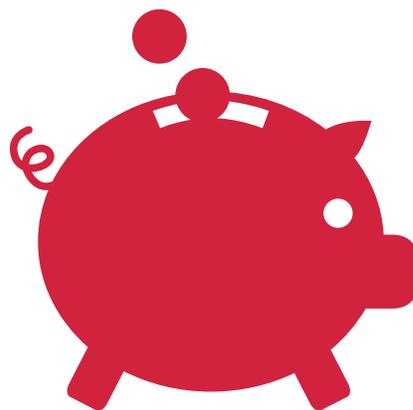
**PRESTAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2008 ET 2012**

	MONTRÉAL			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	16 186	17 869	10,4	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	125	89	-28,8	611	479	-21,6
TOTAL	16 311	17 958	10,1	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	11 339	12 315	8,6	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	89	49	-44,9	370	266	-28,1
TOTAL	11 428	12 364	8,2	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	2 815	3 163	12,4	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	29	14	-51,7	149	101	-32,2
TOTAL	2 844	3 177	11,7	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	7 569	8 884	17,4	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	29	41	41,4	137	168	22,6
TOTAL	7 598	8 925	17,5	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	3 042	3 626	19,2	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	15	12	-20,0	104	101	-2,9
TOTAL	3 057	3 638	19,0	13 616	15 563	14,3

Source : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

En dépit d'un niveau de scolarité plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et d'une participation accrue au marché du travail, un écart se creuse entre le revenu moyen d'emploi des Montréalaises et celui des Montréalais, et ce, dès la trentaine. Or, la différence de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie. Par ailleurs, c'est sur l'île de Montréal que l'on observe la plus grande proportion de femmes qui vivent sous le seuil de faible revenu au Québec. Nombre de Montréalaises doivent aussi consacrer une part très élevée de leur revenu au paiement de leur logement. À l'opposé, Montréal est aussi l'endroit où le taux de femmes bénéficiant de revenus élevés s'avère plus important, même s'il demeure plus faible que celui des hommes.





On observe toujours en 2011 un écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart peut s'expliquer en partie par le fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études sur les inégalités salariales n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des différences par ces raisons, celles qui sont liées à la discrimination systémique étant plus difficilement quantifiables.

LES SOURCES DE REVENU

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome représente la principale source de revenu des personnes. C'est aussi de ce revenu que découlent plusieurs autres revenus : retraite, placement, assurance-emploi, capacité d'investir dans une entreprise. Dans la région administrative de Montréal, 60,1 % des femmes et 68,3 % des hommes de 15 ans et plus tirent des revenus d'emploi comparativement à 62,8 % des femmes et 72,0 % des hommes de l'ensemble du Québec. Elles sont 56,4 % (58,9 % au Québec) à bénéficier de revenus en provenance de traitements et salaires et ils sont 63,0 % (67,0 % au Québec) à en faire autant. Enfin, 7,1 % des femmes ont des revenus de travail autonome, alors que c'est le cas de 9,8 % des hommes (respectivement 7,0 % et 9,3 % au Québec).

Les revenus les plus substantiels proviennent des revenus d'emploi (à traitement, à salaire ou autonome) dans la région de Montréal. À cet égard, les hommes sont non seulement plus nombreux à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient de meilleurs revenus que les femmes. Ainsi, celles-ci gagnent 81,4 % du revenu médian¹² total des hommes et seulement 72,7 % du revenu médian provenant d'un travail autonome. Par conséquent, les revenus d'emploi constituent (66,5 %) des revenus féminins et 75,4 % des revenus masculins de la région. Les salaires et les traitements génèrent 61,5 % des revenus totaux des Montréalaises et 67,8 % des revenus des Montréalais. En comparaison, les revenus d'emploi constituent 67,7 % des revenus totaux des Québécoises et 74,7 % de ceux des Québécois.

Contrairement aux emplois, les paiements de transferts gouvernementaux¹³ rapportent plus aux femmes qu'aux hommes. En effet, une plus grande part de la population féminine (74,2 %) que masculine (65,7 %) tire des revenus de transferts dans la région de Montréal. On observe la même situation au Québec où 73,4 % des femmes et 63,3 % des hommes perçoivent des

revenus de cette source. Aussi, les femmes bénéficient de montants de transferts gouvernementaux plus de deux fois supérieurs à ceux des hommes. En comparaison, les Québécoises reçoivent aussi des montants de transferts gouvernementaux plus élevés que ceux des hommes, soit un ratio de 130,5 % du revenu des hommes issu de cette source.

À Montréal, moins de femmes (74 260) que d'hommes (79 135) touchent des prestations d'assurance-emploi. Par contre, la prestation médiane est plus élevée chez les femmes (5 031 \$) que chez les hommes (4 304 \$). Or, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Cela semble donc indiquer que les salariées à faible revenu n'ont pas droit aux prestations, puisque ces dernières ne reflètent pas les salaires plus faibles chez les femmes que chez les hommes.

Une plus grande proportion de Montréalaises (29,5 %) que de Montréalais (28,1 %) tire des revenus provenant de placements. Au Québec, par contre, il y a peu de différence entre la proportion de femmes (26,5 %) et d'hommes (26,8 %) ayant des revenus de placements. Les Montréalaises sont aussi un peu plus nombreuses (12,1 %) à profiter de pensions de retraite que les Montréalais (11,1 %), contrairement à l'ensemble du Québec (respectivement 13,0 % des Québécoises et 14,7 % des Québécois). Toutefois, les femmes tirent des revenus beaucoup plus modestes que les hommes de cette source : 59,2 % des revenus médians de pensions de retraite des hommes chez les Montréalaises et 56,4 % chez les Québécoises.

Enfin, 5,5 % de la population féminine de 15 ans et plus est sans revenu comparativement à 4,8 % de la population masculine. Au Québec, 5,1 % des femmes et 3,8 % des hommes se trouvent dans cette situation.

En 2011, les Montréalaises immigrantes ont un revenu médian global de 19 161 \$, ce qui correspond à 74,0 % du revenu des non-immigrantes et à 79,7 % des Montréalais immigrants. Dans la population non-immigrante, les femmes gagnent 83,0 % du revenu des hommes. Les Montréalais immigrants, pour leur part, bénéficient d'un revenu médian de 24 038 \$, soit 77,1 % du revenu des non-immigrants. De plus, 6,3 % des immigrantes sont sans revenus, alors que c'est le cas de 4,8 % des non-immigrantes. Chez les hommes, seulement 4,4 % des immigrants sont sans revenus, alors que c'est le cas de 5,1 % des non-immigrants.

12 Le revenu médian est la valeur, en argent, qui partage en deux groupes égaux les personnes qui gagnent moins et celles qui gagnent plus que cette valeur. Dans son analyse du revenu, le Conseil privilégie l'utilisation de la médiane comme indicateur du revenu plutôt que la moyenne qui subit davantage l'influence des revenus élevés, même lorsqu'ils sont peu nombreux. Pour cette raison, la moyenne est généralement supérieure à la médiane. Cette dernière se révèle plus fiable parce que c'est un indicateur non touché par les valeurs extrêmes, particulièrement les valeurs élevées, contrairement à la moyenne.

13 Comme leur nom l'indique, les transferts gouvernementaux sont des revenus qui proviennent du gouvernement. Il s'agit notamment des prestations d'assurance-emploi, des prestations pour enfants (qui sont, sauf exception, envoyées à la mère), de la pension de retraite du Canada ou des rentes du Québec.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	MONTRÉAL				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	805 965	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	44 390	---			169 870	---		
AVEC REVENU	761 575	31 373	22 334	81,4	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	484 500	32 771	24 818	82,6	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	454 865	32 291	25 345	82,2	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	56 895	20 908	6 323	72,7	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	597 995	7 946	6 957	224,6	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	74 260	7 283	5 031	116,9	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	191 025	6 128	5 430	103,6	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	176 080	5 656	5 975	81,6	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	148 675	8 231	6 240	100,1	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	391 215	2 097	682	85,0	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	237 620	5 231	792	87,2	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	97 705	15 901	10 106	59,2	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	123 635	3 775	829	98,8	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	751 070	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	35 790	---			121 325	---		
AVEC REVENU	715 280	42 471	27 424		3 049 315	42 343	33 148	
REVENU D'EMPLOI	512 625	44 709	30 040		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	472 830	43 572	30 827		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	73 675	31 448	8 700		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	493 275	6 219	3 097		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	79 135	5 861	4 304		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	9 955	5 592	5 241		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	132 570	6 793	7 326		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	100 550	7 585	6 234		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	396 655	2 232	802		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	211 340	8 334	908		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	83 220	23 063	17 064		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	107 400	6 625	839		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LE REVENU D'EMPLOI

En 2011, à Montréal, les femmes gagnent 82,6 % du revenu médian d'emploi des hommes et se situent ainsi au 5^e rang du revenu le plus élevé au Québec, là où les femmes gagnent des revenus d'emploi équivalant à 74,9 % de ceux des hommes. Comparativement au Québec, Montréal fait donc bonne figure. Les ratios hommes-femmes y sont plus élevés dans tous les groupes d'âge, sauf celui des 65 ans et plus.

Dans un seul groupe d'âge, soit celui des 15 à 19 ans, le revenu des femmes est plus élevé que celui des hommes (une différence de 768 \$ par rapport au revenu médian). L'écart se creuse avec l'âge et se fait sentir de façon plus prépondérante à partir des 30 à 34 ans, où les femmes passent à 81,3 % du revenu des hommes comparativement à 93,0 % chez celles qui sont âgées de 25 à 29 ans. Chez les 65 ans et plus, le ratio hommes-femmes dégringole à 76,2 %. Dans l'ensemble du Québec, les femmes de 65 ans et plus gagnent 121,4 %¹⁴ du revenu d'em-

TABLEAU 5.2

PRÉSENCE DE REVENU, REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN DE LA POPULATION IMMIGRANTE ET NON-IMMIGRANTE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES				HOMMES			
	NON-IMMIGRANTES		IMMIGRANTES		NON-IMMIGRANTS		IMMIGRANTS	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	2 815 100	100,0	460 685	100,0	2 696 645	100,0	442 310	100,0
SANS REVENU	137 900	4,9	29 045	6,3	101 205	3,8	18 880	4,3
AVEC REVENU	2 677 195	95,1	431 640	93,7	2 595 440	96,2	423 425	95,7
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	24 408	---	20 260	---	34 464	---	26 478	---
REVENU MOYEN	31 079	---	27 815	---	43 178	---	38 498	---
MONTRÉAL								
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
POPULATION	488 610	100,0	295 170	100,0	448 750	100,0	277 130	100,0
SANS REVENU	23 575	4,8	18 510	6,3	22 690	5,1	12 140	4,4
AVEC REVENU	465 035	95,2	276 655	93,7	426 065	94,9	264 990	95,6
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
REVENU MÉDIAN	25 894	---	19 161	---	31 187	---	24 038	---
REVENU MOYEN	34 697	---	26 764	---	46 866	---	37 111	---

Source : Statistique Canada (2013).

14 Cet écart peut s'expliquer notamment par le fait que les femmes bénéficiant de faibles revenus de retraite et de placement se voient obligées de conserver leur emploi à temps plein plus longtemps, travail pour lequel elles ont un salaire qui reconnaît leurs années d'expérience. Les hommes qui bénéficient de meilleurs revenus de retraite et de placements laisseront leur travail où leur expérience professionnelle est reconnue et, plus souvent, auront un emploi à temps partiel et peu rémunéré à titre de passe-temps.



ploi des hommes du même âge, soit 45,2 points de plus que les Montréalaises. Le nombre de femmes de 65 ans et plus avec un salaire est cependant beaucoup plus faible que celui des hommes, tant à Montréal que dans l'ensemble du Québec. Parmi les groupes d'âge, c'est chez les 45 à 54 ans que l'on observe le plus grand nombre de femmes avec revenu d'emploi (103 170), tandis que, chez les hommes, le plus grand nombre se trouve chez les 35 à 44 ans (110 275). Le revenu médian atteint son sommet chez les 45 à 54 ans, tant pour les femmes (36 250 \$) que pour les hommes (41 837 \$). Pour le Québec, le plus important nombre de femmes (516 265) et d'hommes (537 330) se situe dans le groupe des 45 à 54 ans. C'est aus-

si ce groupe d'âge qui a les plus forts revenus médians, avec 34 767 \$ chez les femmes et 46 531 \$ chez les hommes.

À Montréal, l'écart entre le revenu d'emploi médian et le revenu d'emploi moyen est beaucoup plus grand chez les hommes, soit une différence de 14 669 \$ comparativement à 7 953 \$ chez les femmes. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes qui gagnent des revenus très élevés. Et l'écart s'amplifie avec l'âge : ainsi, chez les femmes de 45 à 54 ans, le revenu médian se situe à 36 250 \$ et le revenu moyen, à 45 049 \$. Chez les hommes du même groupe d'âge, ils atteignent respectivement 41 837 \$ et 61 474 \$.

TABLEAU 5.3

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
MONTRÉAL								
15-19 ANS	21 365	5 827	4 685	19 390	5 745	3 917	101,4	119,6
20-24 ANS	52 350	13 590	10 938	49 535	14 718	11 517	92,3	95,0
25-29 ANS	60 700	26 707	23 732	59 925	29 410	25 522	90,8	93,0
30-34 ANS	57 750	32 112	28 040	62 955	40 296	34 496	79,7	81,3
35-44 ANS	97 570	38 830	31 192	110 275	50 205	37 527	77,3	83,1
45-54 ANS	103 170	45 049	36 250	107 440	61 474	41 837	73,3	86,6
55-64 ANS	69 440	39 021	31 332	72 420	60 321	37 115	64,7	84,4
65 ANS ET PLUS	22 150	18 963	7 220	30 685	41 382	9 473	45,8	76,2
15 ANS ET PLUS	484 500	32 771	24 818	512 625	44 709	30 040	73,3	82,6

Source : Statistique Canada (2013).



Dans l'ensemble du Québec, les écarts entre les revenus d'emploi médian et moyen sont moins grands que dans la région de Montréal, tant chez les femmes (6 108 \$) que chez les hommes (8 834 \$), les revenus médians étant plus élevés comparativement à ceux de Montréal et les revenus moyens, moins élevés.

LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

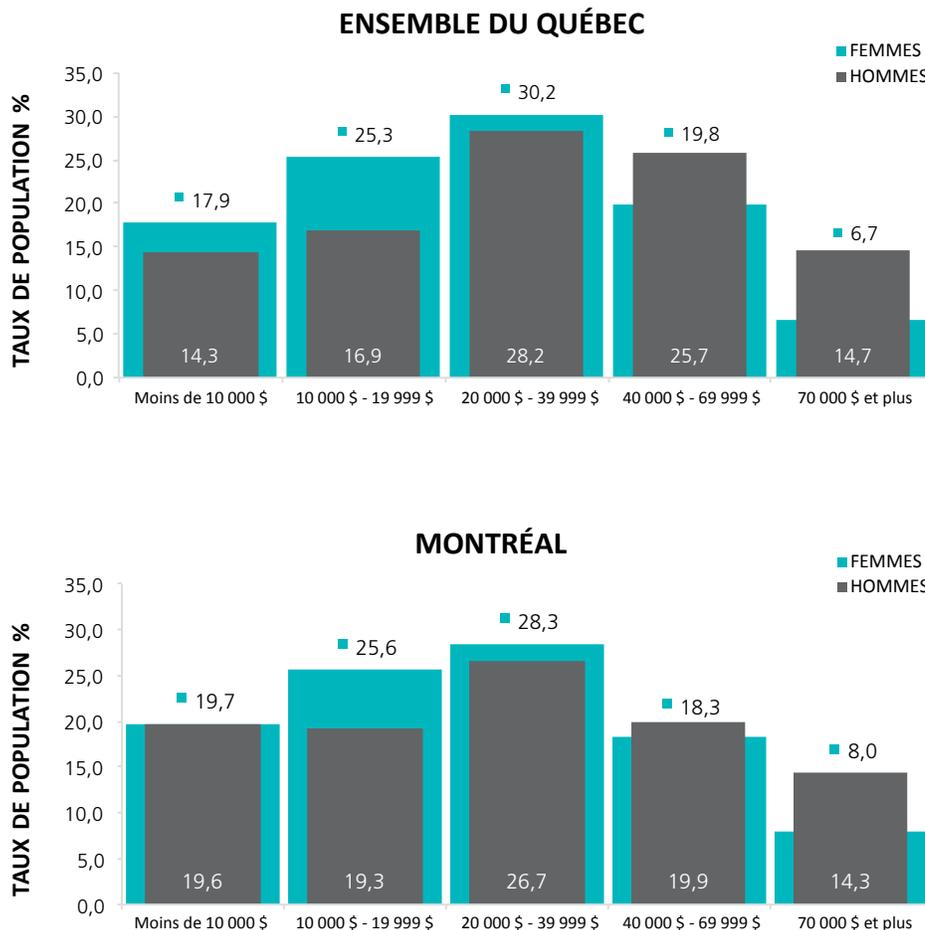
LA DISTRIBUTION DU REVENU

La répartition de la population par tranche de revenu permet de constater qu'il existe des écarts de revenu appréciables sur l'île de Montréal puisqu'on observe à la fois une présence notable de personnes à revenu faible de même qu'à revenu

élevé. On remarque en effet une proportion plus importante de femmes dont le revenu annuel est inférieur à 20 000 \$ dans la région que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (45,3 % des femmes avec un revenu contre 43,2 % au Québec), mais également une proportion plus élevée de femmes gagnant 70 000 \$ et plus (8,0 % contre 6,7 %). Après les régions de l'Outaouais (11,7 %) et du Nord-du-Québec (9,6 %), la région de Montréal est celle où l'on observe la plus grande proportion de femmes gagnant 70 000 \$ et plus. La proportion des Montréalais gagnant moins de 20 000 \$ est aussi supérieure à la moyenne québécoise (38,9 % contre 31,2 %), mais très inférieure à celle des femmes. *A contrario*, la proportion de Montréalais dont le revenu atteint 70 000 \$ et plus est supérieure à celle des Montréalaises, mais inférieure à celle des hommes de l'ensemble du Québec (14,3 % contre 14,7 %).

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



Pour une partie des couples hétérosexuels, la femme gagne davantage que son conjoint. À Montréal, c'est le cas de 31,0 % de ces couples comparativement à 26,9 % pour le Québec. À noter que, plus le revenu est élevé, plus cette proportion est faible. Ainsi, les femmes gagnent plus que leur conjoint chez 35,5 % des couples ayant les revenus les plus faibles, mais seulement chez 24,6 % des couples ayant les revenus les plus élevés¹⁵.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu¹⁶ dans la région de Montréal, et ce, pour tous les groupes d'âge, sauf chez les 35 à 54 ans et chez les 55 à 64 ans. Ce sont 22,6 % des femmes et 21,8 % des hommes de 15 ans et plus qui vivent sous le seuil de faible revenu à Montréal. Ces proportions sont nettement supérieures à celles que l'on observe dans l'ensemble du Québec (12,8 % et 11,5 %). De fait, Montréal est l'agglomération où l'on trouve la plus grande proportion de femmes et d'hommes vivant sous le seuil du faible revenu. Pour les femmes, elle est suivie des régions de la Capitale-Nationale (12,7 %) et de la Mauricie (12,2 %).

C'est parmi les 15 à 24 ans, femmes ou hommes, que l'on trouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu de la région de Montréal (respectivement 31,1 % et 30,0 %), quoique cette situation se reproduise à l'échelle du Québec, mais dans une moindre mesure. C'est dans le même groupe d'âge que les plus fortes proportions de femmes et d'hommes vivant sous le seuil de faible revenu apparaissent (respectivement 16,4 % et 15,0 %). Par ailleurs, on observe un écart important entre les femmes et les hommes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu sur l'île de Montréal (respectivement 19,9 % et 11,9 % comparativement à 11,5 % et à 5,4 % au Québec)¹⁷.

Dans la région de Montréal, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est beaucoup plus forte chez les femmes et les hommes immigrants que pour la population non-immigrante. En effet, 25,6 % des immigrantes et 24,6 % des immigrants sont dans cette situation, alors que, parmi la population non-immigrante, 19,4 % des femmes et 18,3 % des hommes s'y trouvent. La population immigrante de l'ensemble du Québec laisse voir un taux de faible revenu (21,3 % chez les femmes et 20,1 % chez les hommes) plus bas que la région mais beaucoup plus élevé que la population non-immigrante correspondante.

La situation familiale influe fortement sur l'incidence de faible revenu. En effet, les personnes sont moins souvent sous le seuil de faible revenu si elles vivent dans une famille que si elles sont seules. À leur tour, les personnes seules sont moins souvent sous le seuil de faible revenu que celles qui vivent avec des personnes non apparentées. Ainsi, 15,5 % des femmes vivant dans une famille ont un faible revenu, alors que c'est le cas de 36,5 % des femmes seules et de 51,5 % de celles qui vivent avec des personnes non apparentées. Chez les hommes, on observe la même tendance avec des proportions respectives de 12,7 %, de 38,3 % et de 51,3 %. Chez les immigrantes, les taux sont plus élevés que pour l'ensemble des Montréalaises dans le cas de celles qui vivent dans une famille (21,0 %) ou qui vivent seules (44,4 %), mais moins élevés chez celles qui vivent avec des personnes non apparentées (48,2 %). Chez les immigrants, les taux sont supérieurs à ceux de l'ensemble des Montréalais pour toutes les situations familiales.

Les taux de faible revenu selon la situation familiale sont beaucoup plus élevés dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, 7,7 % des Québécoises en situation de couple ou monoparentale vivent sous le seuil de faible revenu, alors que c'est le cas de 28,4 % des femmes seules et de 40,0 % de celles qui vivent avec des personnes non apparentées. Chez les hommes, on note la même tendance avec des proportions respectives de 6,2 %, de 26,5 % et de 38,5 %.

15 Ce résultat est obtenu selon une mesure de distribution en quartiles, découpant les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Le premier quartile regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu; le deuxième quartile, le revenu médian. Le revenu correspondant au quartile permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et la manière dont le phénomène se répartit dans les classes de faible revenu, de revenu moyen et de revenu élevé.

16 Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. On a fixé arbitrairement que cette proportion du revenu consacrée aux biens de première nécessité plaçait le ménage dans une situation difficile. Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure en donne une bonne indication. Statistique Canada l'utilise depuis de nombreuses années.

17 À noter cependant que l'ENM exclut la population de 65 ans et plus dans les ménages publics. Dans la région de Montréal, cela correspond à 12,6 % des femmes et 7,1 % des hommes de 65 ans et plus. Dans l'ensemble du Québec, ces proportions s'avèrent semblables, l'ENM n'incluant pas 12,9 % des femmes et 6,7 % des hommes de 65 ans et plus. L'exclusion touche surtout les personnes les plus âgées, soit les populations plus susceptibles d'être à bas revenus.



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

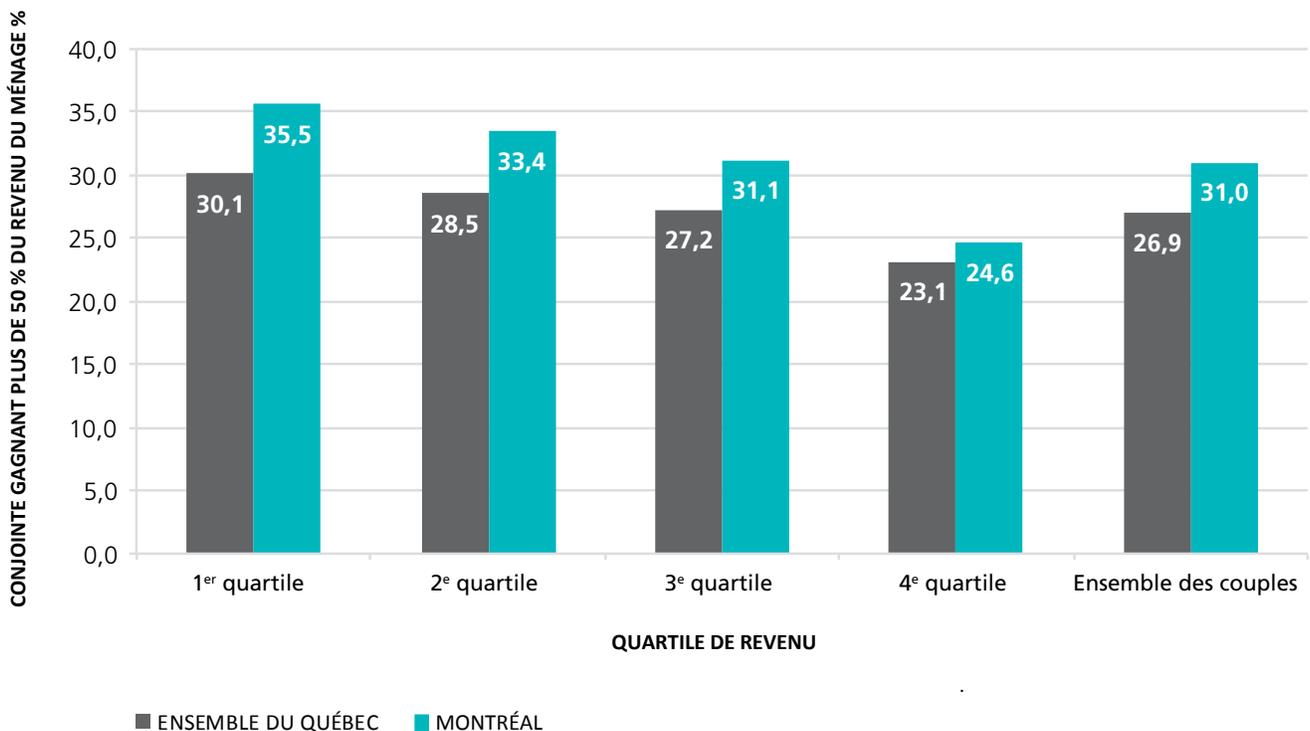
Le coût du logement¹⁸ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme c'est une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. C'est un signe de précarité qui touche une plus grande proportion de femmes que d'hommes. Montréal connaît une situation très particulière relativement au logement. Contrairement au reste du Québec, les locataires y sont plus nombreux que les propriétaires, tant chez les hommes que chez les femmes, et les coûts pour se loger y sont parmi les plus élevés. En effet, à Montréal, 65,5 % des femmes

sont locataires comparativement à 47,3 % dans l'ensemble du Québec. De leur côté, 56,9 % des Montréalais sont locataires en comparaison de 32,5 % de l'ensemble des Québécois.

Presque la moitié des Montréalaises qui jouent le rôle de principal soutien du ménage (47,9 %) réservent plus du quart de leur revenu au coût du logement. Ce sont même 18,2 % qui y consacrent plus de la moitié. Quoiqu'elle soit beaucoup plus avantageuse, la situation des Montréalais qui jouent le même rôle se révèle également inquiétante : 38,6 % d'entre eux attribuent plus du quart de leur revenu au coût du logement, et 15,6 %, plus de la moitié. Les Montréalaises comme les Montréalais se situent donc, de loin, au 1^{er} rang des régions où le coût du logement accapare une partie importante du revenu.

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011



Source : Statistique Canada (2013).

18 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que pour les locataires, le coût du logement comprend le loyer mensuel ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de l'eau et des autres services municipaux. Pour les propriétaires, ce coût correspond au paiement de l'hypothèque, des frais d'électricité, de chauffage, de l'eau et des autres services municipaux, de l'impôt foncier et des frais de condominium (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
PERSONNES IMMIGRANTES	98 225	21,3	460 685	89 040	20,1	442 310
PERSONNES NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	2 815 100	261 240	9,7	2 696 645
MONTRÉAL						
15-24 ANS	37 065	31,1	119 110	35 675	30,0	119 095
25-34 ANS	38 465	25,1	153 550	36 535	24,6	148 270
35-54 ANS	52 900	19,9	265 550	56 870	21,2	268 085
55-64 ANS	22 875	19,9	114 810	21 605	20,7	104 200
65 ANS ET PLUS	30 475	19,9	152 945	13 270	11,9	111 430
15 ANS ET PLUS	181 785	22,6	805 965	163 940	21,8	751 075
PERSONNES IMMIGRANTES	75 585	25,6	295 170	68 240	24,6	277 130
PERSONNES NON-IMMIGRANTES	94 705	19,4	488 610	81 945	18,3	448 750

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.5

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE, LE STATUT DE PERSONNES IMMIGRANTES ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
NON-IMMIGRANTES	312 340	11,1	101 000	5,7	138 585	26,6	40 145	37,7
IMMIGRANTES	98 225	21,3	56 700	17,3	23 985	41,0	6 515	44,6
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
NON-IMMIGRANTES	2 815 100	100,0	1 773 590	100,0	520 695	100,0	106 575	100,0
IMMIGRANTES	460 685	100,0	327 950	100,0	58 515	100,0	14 600	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
NON-IMMIGRANTS	261 240	9,7	70 360	4,4	107 410	24,2	42 795	34,5
IMMIGRANTS	89 040	20,1	44 110	14,5	23 295	40,5	9 950	48,2
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
NON-IMMIGRANTS	2 696 645	100,0	1 612 450	100,0	443 370	100,0	124 200	100,0
IMMIGRANTS	442 310	100,0	303 900	100,0	57 470	100,0	20 630	100,0
MONTRÉAL								
FEMMES								
TOTAL DES FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	181 785	22,6	70 885	15,5	65 310	36,5	25 980	51,5
NON-IMMIGRANTES	94 705	19,4	23 740	9,8	43 335	33,0	16 975	49,5
IMMIGRANTES	75 585	25,6	42 795	21,0	19 450	44,4	5 420	48,2
TOTAL DES FEMMES	805 965	100,0	455 915	100,0	178 795	100,0	50 490	100,0
NON-IMMIGRANTES	488 610	100,0	241 020	100,0	131 270	100,0	34 290	100,0
IMMIGRANTES	295 170	100,0	203 955	100,0	43 800	100,0	11 235	100,0
HOMMES								
TOTAL DES HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	163 940	21,8	50 635	12,7	58 380	38,3	31 885	51,3
NON-IMMIGRANTS	81 945	18,3	14 445	7,0	35 555	34,1	17 850	45,7
IMMIGRANTS	68 240	24,6	32 575	17,9	19 235	45,6	8 345	52,9
TOTAL DES HOMMES	751 075	100,0	397 845	100,0	152 260	100,0	62 160	100,0
NON-IMMIGRANTS	448 750	100,0	205 555	100,0	104 150	100,0	39 045	100,0
IMMIGRANTS	277 130	100,0	182 270	100,0	42 215	100,0	15 770	100,0

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.6

PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
MONTRÉAL								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	130 175	34,5	46 630	35,8	15 820	12,2	195	0,1
LOCATAIRE	247 385	65,5	134 225	54,3	52 750	21,3	1 180	0,5
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	377 555	100,0	180 855	47,9	68 575	18,2	1 375	0,4
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	203 510	43,1	54 745	26,9	17 360	8,5	300	0,1
LOCATAIRE	268 375	56,9	127 525	47,5	56 120	20,9	1 870	0,7
LOGEMENT DE BANDE	---	---	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	471 890	100,0	182 275	38,6	73 485	15,6	2 170	0,5

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Dans la région de Montréal, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. Le taux de mortalité a baissé au cours des dernières années, mais de façon beaucoup moins importante chez les femmes que chez les hommes. Par ailleurs, les Montréalaises sont moins nombreuses que les Montréalais à afficher un surplus de poids et à faire usage de tabac. Pour ce qui est de l'âge moyen à la maternité des Montréalaises, il est plus élevé que celui des Québécoises dans leur ensemble. En comparaison des hommes des mêmes groupes d'âge, les coûts des services médicaux sont plus élevés dans la région de Montréal chez les femmes d'âge moyen mais moins élevé chez les plus âgées.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, selon les statistiques concernant la région sociosanitaire de Montréal, l'espérance de vie à la naissance atteint 83,2 ans chez les femmes et 78,5 ans chez les hommes. Elles vivent donc en moyenne 4,7 ans de plus qu'eux. Dans l'ensemble du Québec, l'espérance de vie atteint 82,9 ans chez les femmes et 78,3 ans chez les hommes, soit 4,6 ans de plus chez les premières. Par rapport à l'ensemble du Québec, l'espérance de vie à la naissance est statistiquement plus élevée dans la région en 2008, et ce, à la fois chez les femmes et chez les hommes. La région se classe au 6^e rang en importance parmi les 18 régions sociosanitaires du Québec chez les femmes, et au 3^e rang chez les hommes.

L'espérance de vie en bonne santé¹⁹ des femmes se rapproche davantage de celle des hommes dans la région de Montréal. À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé atteint 67,1 ans chez les femmes et 65,7 ans chez les hommes en 2006. Ainsi, l'espérance de vie en bonne santé des femmes laisse voir 1,4 an de plus que celle des hommes. En comparaison des autres régions du Québec, la région se classe au 13^e rang du point de vue de l'espérance de vie en bonne santé, tant pour les femmes que pour les hommes. Au Québec, l'espérance de vie en bonne santé des femmes se situe à 68,3 ans et celle des hommes, à 66,5 ans, soit une différence de 1,8 an.

En 2010, 10,0 % des femmes et 11,0 % des hommes de la région de Montréal considèrent que leur état de santé est passable ou mauvais²⁰. Au Québec, 9,3 % des femmes et 10,4 % des hommes perçoivent négativement leur état de santé. À 65 ans, la différence d'espérance de vie en bonne santé des femmes (10,5 ans) se rapproche encore plus de celle des hommes (10,3 ans) de la région, soit une différence de seulement 0,2 an. Au Québec, l'espérance de vie en bonne santé des 65 ans atteint 11,0 ans chez les femmes et 10,7 ans chez les hommes, c'est-à-dire une différence de 0,3 an.

LA MORTALITÉ

Le taux de mortalité chez les femmes atteint 625,3 pour 100 000 en 2008 dans la région de Montréal, ce qui la classe au 7^e rang parmi les taux les plus faibles des 18 régions sociosanitaires du Québec. Chez les hommes, ce taux s'élève à 865,5 pour 100 000, la région se situant sur ce chapitre au 8^e rang parmi les taux les plus faibles des 18 régions considérées. Dans l'ensemble du Québec, le taux de mortalité pour 100 000 atteint 629,5 chez les femmes et 862,5 chez les hommes. Depuis 1988, le taux de mortalité a baissé respectivement de 148,4 et de 449,9 points pour 100 000 chez les femmes et chez les hommes dans la région de Montréal. Au Québec, la réduction est légèrement plus faible chez les femmes (142,5 pour 100 000), mais plus élevée chez les hommes (477,3 pour 100 000).

Les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité dans la région de Montréal : on note un taux de mortalité de 204,2 pour 100 000 chez les femmes et de 283,5 chez les hommes. Au Québec, le taux de mortalité causée par les tumeurs malignes est de 206,6 pour 100 000 chez les femmes et de 296,2 chez les hommes. La principale raison de décès a donc changé, puisque au cours des années 90 le taux de mortalité relatif à l'appareil circulatoire était le plus élevé, tant chez les femmes que chez les hommes. En effet, dans la région de Montréal comme dans toutes les régions du Québec, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire a fortement diminué en 20 ans, puisqu'il était, en 2008, de 177,0 points de moins pour 100 000 chez les femmes et de 302,5 points de moins chez les hommes en comparaison de 1988. Dans l'ensemble du Québec, pendant cette période, ce taux a diminué de 183,0 points pour 100 000 chez les femmes et de 332,9 points chez les hommes.

Le taux de mortalité par suicide dans la région de Montréal atteint 6,0 pour 100 000 chez les femmes et 17,4 chez les hommes. Ce sont les plus bas taux au Québec après ceux de la région de Laval (5,7 chez les femmes et 16,9 chez les hommes). Pour l'ensemble du Québec, le taux se situe à 7,2 pour 100 000 chez les femmes et à 2,4 chez les hommes.

LES MALADIES

À Montréal, l'hypertension touchait, en 2008, 17,1 % des femmes et 14,4 % des hommes. Parmi l'ensemble des régions sociosanitaires, c'est le 2^e taux parmi les plus bas pour les femmes, tout de suite après le taux de la région de Laval (16,7 %), et le plus bas taux chez les hommes. Au Québec, l'hypertension touchait, en 2008, 19,1 % des femmes et 17,0 % des hommes.

En 2006, moins de femmes que d'hommes étaient atteintes du cancer dans la région de Montréal. Cette maladie touchait 456,9 femmes pour 100 000 et 556,0 hommes. Chez les femmes, le cancer du sein était le plus courant (28,7 % des cancers). Le cancer du poumon, pour sa part, représentait 13,7 % des autres cas, et celui du côlon et du rectum, 12,1 %. Chez les hommes, le cancer de la prostate représentait 19,7 % des cancers, celui du poumon, 19,0 % et celui du côlon et du rectum, 14,5 %. Au Québec, le cancer touchait 459,2 femmes et 590,5 hommes pour 100 000 en 2006. Chez les femmes, le cancer du sein, le plus courant, correspondait à 29,0 % des cancers. Le cancer du poumon y représentait 14,9 % des autres cas, et celui du côlon et du rectum, 12,4 %. Chez les hommes, le cancer de la prostate représentait 20,9 % des cancers, celui du poumon, 20,5 %, et celui du côlon et du rectum, 14,4 %.

19 Cet indicateur soustrait les années de vie où il y a des incapacités de la durée de vie totale.

20 « La perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2011, p. 33).



TABLEAU 6.1

**INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE MONTRÉAL, 1988, 2006, 2008 ET 2010**

		MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	83,2 r	78,5 r	82,9	78,3
	1988	79,7	72,6 r	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	67,1	65,7	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	10,5	10,3	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	10,0	11,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	625,3	865,5	629,5	862,5
	1988	773,7	1315,4 t	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	166,6	247,6 r	166,5	232,5
	1988	343,6 t	550,1 t	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	204,2	283,5 t	206,6	296,2
	1988	217,7 r	373,8	207,3	372,0
SUICIDES	2008	6,0 t	17,4 t	7,2	24,0
	1988	8,5	23,4 t	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	17,1	14,4	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER - ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	456,9	556,0 t	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	131,3	109,7 t	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	62,5 t	105,6 t	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	55,1	80,6	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	4,0	3,1	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	28,9	25,7	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	24,5	18,0	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	4,0 r	4,6 s	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	2,5 w	3,0 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	14,5 r	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	40,9	55,0	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	11,4	20,0	10,8	25,7
FUMEURS	2010	18,4	23,4	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	40,3	58,5	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	85,5	81,4	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	9,6	8,7	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	9,6 r	8,4 r	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	9 017	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (%)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	19,9	---	19,6	---

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

s : Statistiquement plus élevée avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

w : Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Ces problèmes peuvent se répercuter sur la vie tant personnelle que professionnelle et ont des conséquences qui peuvent non seulement affecter les individus, mais également le fonctionnement des entreprises, et entraîner notamment des absences et des frais de fonctionnement. Ainsi, selon les résultats de 2010, 4,0 % des femmes et 3,1 % des hommes dans la région de Montréal ont une mauvaise perception de leur santé mentale et 14,5 % des femmes disposent d'un faible soutien. En 2008, 28,9 % des femmes et 25,7 % des hommes de 18 ans et plus éprouvaient un stress quotidien élevé, tandis que la détresse psychologique touchait 24,5 % des femmes et 18,0 % des hommes. En outre, 4,0 % des femmes et 4,6 % des hommes s'estimaient insatisfaits de la vie en général. Enfin, 2,5 % des femmes et 3,0 %²¹ des hommes songeaient au suicide. Dans l'ensemble du Québec, 4,0 % des femmes et des hommes ont une mauvaise perception de leur santé mentale, 27,0 % des femmes et 26,4 % des hommes de 18 ans et plus éprouvent un stress quotidien élevé et 10,0 % des femmes et 14,0 % des hommes disposent d'un faible soutien. La détresse psychologique touche 23,2 % des femmes et 16,6 % des hommes. Ce sont 2,4 % des femmes et 2,6 % des hommes qui s'estiment insatisfaits de la vie en général. Enfin, 2,8 % des femmes et 2,7 % des hommes songent au suicide.

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, l'environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé. En outre, les différences dans les habitudes de vie sont des facteurs qui peuvent expliquer les écarts entre les femmes et les hommes relativement à l'espérance de vie.

Dans la région sociosanitaire de Montréal, la proportion de fumeuses atteint, en 2010, un taux de 18,4 % comparativement à un taux de 23,4 % de fumeurs. On note une consommation élevée d'alcool fréquente chez 11,4 % des femmes et 20,0 % des hommes. Il s'agit du 5^e taux en importance au Québec pour les femmes, alors que c'est le plus bas chez les hommes. La proportion de femmes ayant un surplus de poids se situe à

40,3 % contre 58,5 % chez les hommes. À noter que le taux de personnes en surplus de poids a augmenté depuis 2003 chez les femmes (36,5 %) mais pas chez les hommes (58,5 %). Malgré cette hausse, le taux en question est tout de même le 2^e parmi les plus bas taux au Québec pour les femmes, tout de suite après celui des femmes de la région de la Capitale-Nationale (39,5 %), tandis que c'est le 6^e chez les hommes. Par ailleurs, 85,5 % des femmes et 81,4 % des hommes ont fait vérifier leur pression artérielle lors d'une visite médicale en 2008. L'insécurité alimentaire touchait, en 2008, 9,6 % des femmes et 8,4 % des hommes, les taux les plus élevés au Québec. Enfin, 9,6 % des femmes et 8,7 % des hommes dans la région de Montréal avaient un sentiment de faible appartenance. Les statistiques sur les habitudes de vie et l'environnement de la population de Montréal suivent de près celles de l'ensemble du Québec, à l'exception de l'insécurité alimentaire, statistiquement plus élevée dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec, où elle touchait, en 2008, 6,4 % des femmes contre 5,6 % des hommes.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

La région de Montréal compte, en 2010, 2 051 omnipraticiennes et omnipraticiens. Leur proportion par rapport à la population est passée de 104,0 pour 100 000 personnes en 2006 à 107,2 en 2010. Au Québec, cette proportion atteignait 99,1 pour 100 000 personnes en 2006 et 102,3 en 2010. Le ratio de Montréal est élevé certes, mais il faut tenir compte du fait que la région offre aussi des services à une grande partie de la population des régions environnantes.

Dans la région de Montréal, on répertorie 25 groupes de médecine familiale (GMF) en 2010, alors qu'il y en avait 6 en 2004. Ces GMF étaient au service de 229 217 personnes en 2010, alors qu'en 2004 elles accueillait 7 351 personnes. Le Québec comptait en tout 209 GMF en 2010, alors qu'il y en avait 76 en 2004. Les GMF ont été utilisés par 2 263 240 personnes en 2010, soit près de douze fois plus qu'en 2004. Une proportion de 35,3 % de la population cible des GMF était considérée comme vulnérable en 2010, proportion semblable à celle de 2004 (35,6 %). Au Québec, 33,6 % de la population cible des GMF était considérée comme vulnérable en 2010 comparative-ment à 28,7 % en 2004.

De 2005 à 2007, à Montréal, 65,7 % des femmes de 20 à 69 ans ont pu subir le test PAP²²; c'était le cas de 69,6 % de l'ensemble des Québécoises. Par ailleurs, 61,6 % des femmes de 50 à 69 ans avaient subi une mammographie en 2008 en comparaison de 58,4 % en 2004. En 2008, la proportion des femmes ayant passé une mammographie par dépistage était de 45,1 %. Ces proportions sont statistiquement inférieures à

21 Ces données sont à interpréter avec prudence, leur coefficient de variation étant supérieur à 16,6 % mais inférieur ou égal à 33,3 %.

22 Test de Papanicolaou.



TABLEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE MONTRÉAL, 1998, 2003, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	MONTRÉAL			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	28,4 r	44,6 r		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			25			209		
		2008			18			163		
		2004			6			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			229 217			2 263 240		
		2008			103 848			1 381 230		
		2004			7 351			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			80 908			759 691	35,3	33,6
		2008			29 516			385 477	28,4	27,9
		2004			2 617			55 902	35,6	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	61,6 t			67,3				
		2004	58,4 t			63,6				
		1998	52,7			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	45,1 t			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	16,5 r			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	65,7			69,6				
		2003	70,7			71,7				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	8,9	5,1		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	73,0 t	---	x	77,5	65,1			
		2008	74,2	57,8 t		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			2 051			8 063		
		2006			1 949			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			107,2			102,3		
		2006			104,0			99,1		

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



celles de l'ensemble du Québec, tandis que la proportion pour avoir un diagnostic est plus élevée dans la région (16,5 %) que dans l'ensemble du Québec (11,7 %).

LA FÉCONDITÉ

L'indice synthétique de fécondité moyen²³ chez les femmes de 15 à 49 ans de la région de Montréal atteignait, en 2008, 1,51 par femmes, soit le plus bas au Québec après celui de la région de la Capitale-Nationale (1,46); en 1998, il était de 1,54. Au Québec, cet indice atteignait 1,63 en 2008 et 1,58 en 1998. De même, l'indice synthétique de grossesse chez les femmes de 14 à 49 ans a diminué dans la région de Montréal de 2002 (2,50) à 2007 (2,42). Il y demeure cependant plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (2,29 en 2007). Par ailleurs, on enregistrait une proportion de 46,8 interruptions volontaires de grossesse (IVG) sur 100 naissances vivantes en 2009 comparativement à 60,7 en 2002 et à 55,2 en 1998. Ce sont de loin les taux les plus élevés au Québec, où la proportion d'IVG sur 100 naissances vivantes était de 33,6 en 2009, de 42,2 en 2002 et de 36,1 en 1998²⁴.

Dans la région de Montréal, l'âge moyen des femmes à la maternité était de 30,3 ans en 2008, soit le plus élevé au Québec, *ex æquo* avec celui de la région de Laval, alors que la moyenne d'âge des mères était de 29,1 ans en 1998. Cet âge moyen est supérieur à celui de l'ensemble du Québec, où il était de 29,1 ans en 2008 et de 28,3 ans en 1998.

La proportion de grossesses pour 1 000 femmes selon l'âge en 2007 s'établissait à 36,3 chez les 14-19 ans de la région de Montréal, taux parmi les plus élevés au Québec. C'est aussi le taux le plus haut au Québec chez les femmes de 35 à 49 ans (34,5‰). Par contre, le taux de grossesse chez les 25 à 29 ans de la région de Montréal (115,9‰) est de loin le plus bas au Québec (128,8‰ en 2002): la proportion la

plus élevée de grossesses s'y trouve toujours chez celles qui sont âgées de 25 à 29 ans, soit 143,3‰ en 2007, taux qui n'a pas varié par rapport à celui de 2002. Cependant, comme pour la région de Montréal, les grossesses se décalent selon le groupe d'âge dans l'ensemble du Québec: elles diminuent chez les plus jeunes et augmentent chez les plus âgées. Ainsi, le taux de grossesse chez les femmes de 14 à 19 ans est passé de 35,6‰ en 2002 à 28,3‰ en 2007. Le taux chez celles qui sont âgées de 20 à 24 ans, de 102,5‰ qu'il était en 2002 a aussi baissé à 92,1‰ en 2007. En contrepartie, une hausse importante du taux de grossesse s'est produite chez les femmes de 30 à 34 ans, où l'on se situait à 124,7‰ en 2007 en comparaison de 105,8‰ en 2002. Le taux de grossesse a également augmenté un peu chez les femmes de 35 à 49 ans, pour atteindre 19,3‰ en 2007 (17,2‰ en 2002).

Le taux de grossesse à l'adolescence a diminué à Montréal de 2002 à 2007. Ainsi, la proportion d'adolescentes de 14 à 17 ans enceintes y atteignait, en 2007, 19,4‰ comparative-ment à 25,3‰ en 2002. Cependant, toutes n'ont pas rendu pas leur grossesse à terme: en 2007, 16,0‰ des adolescentes de 14 à 17 ans et 46,7‰ des 18 et 19 ans ont eu recours à une IVG. Des avortements naturels se sont aussi produits, de sorte que l'on comptait, en 2007, 3,0‰ des naissances chez les 14 à 17 ans et 18,5‰ du côté des 18 et 19 ans. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, la proportion d'adolescentes enceintes se situait, en 2007, à 14,2‰ chez les jeunes de 14 à 17 ans et à 57,5‰ chez les 18 et 19 ans; par ailleurs, 11,0‰ des adolescentes de 14 à 17 ans et 35,7‰ des 18 et 19 ans ont eu recours à une IVG. Finalement, on comptait, en 2007, 3,0‰ des naissances chez les 14 à 17 ans et 19,9‰ chez les 18 et 19 ans.

23 Cet indice permet de mesurer le nombre d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans leur vie si leur taux de fécondité était identique au taux actuel.

24 Les corridors de services pour assurer le service d'avortement de deuxième trimestre et la présence de cliniques d'avortement à gestion privée dans la région de Montréal qui attirent des femmes de l'extérieur font que ces taux peuvent être surestimés.



TABEAU 6.3

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE MONTRÉAL, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

		MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES					
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,42		2,29
		2002	2,50		2,22
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,51		1,63
		2007	1,48		1,58
		2002	1,44		1,48
		1998	1,54		1,58
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	46,8		33,6
		2007	53,4		37,8
		2002	60,7		42,2
		1998	55,2		36,1
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE					
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	30,3		29,1
		2007	30,2		29,0
		2002	29,5		28,4
		1998	29,0		28,3
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	36,3 r		28,3
		2002	46,5 r		35,6
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	84,3 t		92,1
		2002	100,2 t		102,5
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	115,9 t		143,3
		2002	128,8 t		143,3
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	137,8 r		124,7
		2002	128,3 r		105,8
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	34,5 r		19,3
		2002	29,9 r		17,2
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE					
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	19,4 r		14,2
		2002	25,3 r		18,9
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	16,0 r		11,0
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	3,0		3,0
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	67,2 r		57,5
		2002	81,6 r		66,5
		1998	87,8 r		68,6
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	46,7 r		35,7
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	18,5 t		19,9
MATERNITÉ					
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	10,4 r		9,7
		2002	15,7 r		13,5
		1998	17,5 r		14,7
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	66,5		82,2
		2009	52,3		69,0
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		28	20
		2008		29	21
		2007		29	21
		2002		28	22
		1998		30	23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	6,0		5,7
		2008	6,0		5,7
		2007	6,0		5,7
		2002	5,8		5,7
		1998	6,1		6,0
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		4,6	4,6
		2007		4,6	4,7
		2002		5,0	5,0
		1998		5,6	5,3

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissance de faible poids et de mortalité infantile comme de bons indicateurs de la santé des mères. À Montréal, le taux de naissances de faible poids accuse une fluctuation variable. Il atteignait 6,0 % en 2009, alors qu'il était de 5,8 % en 2002 et de 6,1 % en 1998. La mortalité infantile a connu une diminution : elle est passée de 5,6‰ des naissances vivantes en 1998 à 4,6‰ en 2008.

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à davantage de risques en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées avaient donné naissance à 10,4 % des enfants dans la région de Montréal comparativement à 17,5 % en 1998. Cette diminution importante permet à Montréal de se situer au 10^e rang en 2007 plutôt qu'au 6^e rang comme c'était le cas en 1998. Le SIPPE²⁵, qui s'adresse à ce groupe, a permis de joindre 66,5 % de ces mères en 2011, alors que cette proportion s'établissait à 52,3 % en 2009. Malgré cette hausse, Montréal demeure au 2^e rang parmi les régions les moins touchées par ce programme, tout de suite après la région de la Côte-Nord. Dans l'ensemble du Québec, 9,7 % des naissances de 2007 étaient de mères faiblement scolarisées comparativement à 14,7 % en 1998. Le SIPPE a permis de joindre 82,2 % de ces mères en 2011, alors que cette proportion s'établissait à 69,0 % en 2009.

LES SOINS MÉDICAUX

Les coûts des services médicaux à l'acte augmentent avec l'âge, tant pour les femmes que pour les hommes. Pour les femmes, ils passent de 208 \$ chez les 14 ans et moins à 1 082 \$ chez les 70 ans et plus, alors que pour les hommes des mêmes groupes d'âge, ils augmentent de 236 à 1 222 \$. Chez les femmes, les coûts sont plus importants que pour les hommes dans le groupe des 15 à 45 ans, âge de l'activité reproductrice. La différence s'atténue chez les 46 à 59 ans. À partir de 60 ans, au contraire, le coût moyen des services offerts aux hommes est supérieur à celui des femmes, la différence s'avérant plus importante dans le groupe des 70 ans et plus.

Les femmes reçoivent plus de soins que les hommes dans les groupes d'âge de 15 à 59 ans, soit une moyenne de 8,8 services par femme et de 7,3 par homme. À l'inverse, les jeunes garçons de 14 ans et moins reçoivent un peu plus de services que les filles : 5,1 par garçon et 4,6 par fille. Chez les 60 à 69 ans, les femmes reçoivent un peu plus de services (14,8 pour les femmes et 14,2 pour les hommes), alors que chez les 70 ans et plus la proportion de personnes recevant des services est plus élevée chez les hommes (23,2) que chez les femmes (21,2).

25 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché dans l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.4

**SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE MONTRÉAL, 2010**

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
MONTRÉAL										
14 ANS ET MOINS	94 474	100 232	130 300	134 870	72,5	74,3	4,6	5,1	208	236
15-34 ANS	204 827	138 908	273 555	267 575	74,9	51,9	7,3	5,6	397	258
35-44 ANS	106 647	87 016	130 665	135 430	81,6	64,3	8,8	6,7	459	313
45-59 ANS	171 131	145 808	197 335	194 315	86,7	75,0	10,6	9,3	510	465
60-69 ANS	88 829	73 438	98 895	85 920	89,8	85,5	14,8	14,2	731	747
70 ANS ET PLUS	125 077	79 704	131 660	83 505	95,0	95,4	21,2	23,2	1 082	1 222
TOTAL	790 985	625 106	962 395	901 610	82,2	69,3	11,2	10,3	569	515

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, beaucoup plus de Montréalais (10 413) que de Montréalaises (5 991) ont subi des lésions professionnelles. Le taux de personnes ayant subi des lésions par rapport à la population qui a travaillé pendant l'année y est un peu plus faible que dans l'ensemble du Québec chez les femmes (13,2‰ dans la région et 15,1‰ au Québec), mais nettement moins élevé chez les hommes (21,2‰ dans la région et 28,8‰ au Québec).

En matière de facteurs de risque, une proportion d'hommes (22,8‰) beaucoup plus grande que de femmes (9,6‰) occupaient en 2008 un emploi comportant des contraintes physiques dans la région de Montréal. Par contre, elles vivaient plus fréquemment (16,1‰) qu'eux (13,8‰) des tensions au travail, et ce, beaucoup plus souvent (24,3‰ contre 14,4‰) avec des troubles musculosquelettiques liés à l'emploi. Dans l'ensemble du Québec, les femmes (14,0‰) et les hommes (30,5‰) étaient plus souvent soumis à des contraintes physiques que dans la région.

TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIOANITAIRE DE MONTRÉAL, 2008 ET 2011

	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS EN 2011 (NOMBRE)	5 991	29 369	10 413	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	453 760	1 947 635	490 735	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	13,2	15,1	21,2	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	9,6	14,0	22,8	30,5
TENSIONS**	16,1	16,3	13,8	12,4
TMS***	24,3	23,7	14,4	16,2

* Dans la région, la valeur est significativement plus faible que dans l'ensemble du Québec chez les femmes. La valeur est aussi significativement plus faible chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5%.

** Dans la région, le test d'association est supérieur au seuil de 5% à partir duquel le lien n'est pas significatif. Dans l'ensemble du Québec, la valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

*** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec. Cependant, la valeur régionale n'est pas significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 5%.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Les Montréalaises adultes sont plus souvent victimes de violence conjugale que dans l'ensemble du Québec. Dans la région de Montréal, les actes de violence conjugale à l'égard des femmes sont plus souvent perpétrés par le conjoint ou par un ami intime que par l'ex-conjoint. Le taux de femmes adultes victimes d'agressions sexuelles y est le plus élevé au Québec.





LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

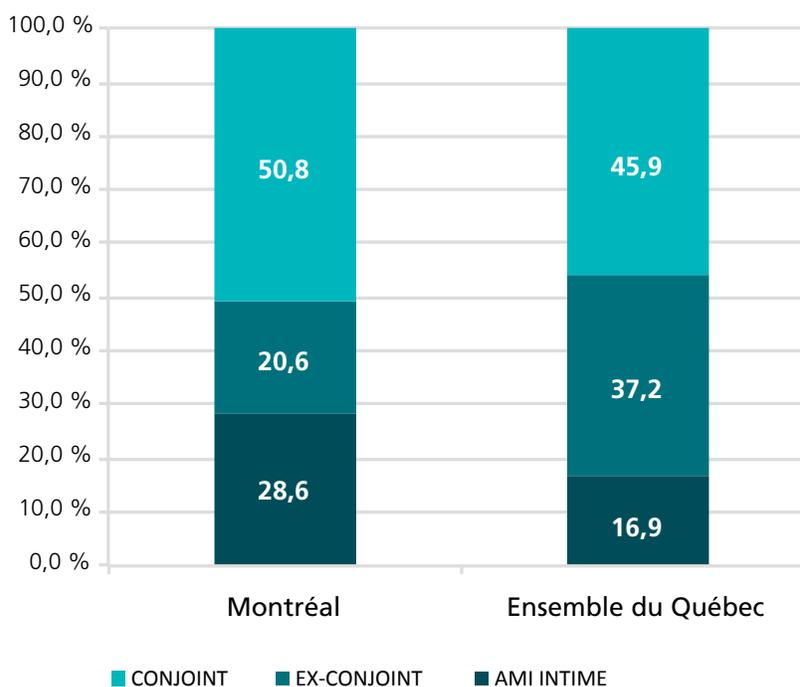
En 2011, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique (MSP), 4 565 femmes et 946 hommes de 12 ans et plus ont signalé avoir été victimes de violence conjugale dans la région de Montréal, ce qui correspond à un taux de victimisation de 519,8 femmes pour 100 000 personnes et de 112,4 hommes pour 100 000 personnes²⁶. Ces taux régionaux sont supérieurs, particulièrement pour les femmes adultes, à ceux qui sont observés dans l'ensemble du Québec (530,5 pour 100 000 à Montréal et 454,6 dans l'ensemble du Québec). À Montréal, les actes de violence conjugale à l'égard des femmes sont plus souvent perpétrés par le conjoint ou par un ami intime que dans l'ensemble du Québec.

Dans environ 8 cas sur 10, des voies de fait sont rapportées tant chez les femmes que chez les hommes dans la région de Montréal. Les victimes de meurtre ou de tentative de meurtre en contexte conjugal sont au nombre de 8 femmes et de 3 hommes. Les agressions sexuelles ont fait 99 victimes féminines comparativement à une victime masculine. De même, des écarts importants selon le sexe sont aussi observés chez les victimes d'enlèvement ou de séquestration (170 femmes et 3 hommes), de harcèlement criminel (442 femmes et 53 hommes) et de menaces (530 femmes et 95 hommes).

Dans la région de Montréal, les femmes de 18 à 24 ans connaissent un taux de victimisation de 1350,8 pour 100 000 femmes, ce qui se révèle de loin supérieur aux autres groupes d'âge. Les taux diminuent graduellement de 25 à 49 ans pour baisser de façon plus draconienne à partir des 50 à 59 ans (195,5 femmes pour 100 000). Les femmes de ce groupe d'âge sont moins victimes d'infraction en contexte

GRAPHIQUE 7.1

AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011



Source: Ministère de la Sécurité publique (2013).

26 Les données à la disposition du Conseil ne lui permettent pas de connaître le sexe de la personne qui a commis l'infraction ni les conséquences des actes commis, par exemple des voies de fait. De plus, sont considérées uniquement les infractions pour lesquelles il y a eu signalement.



TABEAU 7.1

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	167	814	18	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	180,7	154,3	26,5	18,0
AGRESSION SEXUELLE	31,0	46,2	1,8	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	10,9	12,7	0,0	0,0
MENACES	47,4	53,1	3,5	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	32,8	39,3	0,0	3,3
TOTAL	304,7	313,3	31,8	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	4 398	14 889	928	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,0	0,9	0,4	0,2
VOIES DE FAIT	380,3	300,0	95,6	85,7
AGRESSION SEXUELLE	9,9	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	19,8	17,1	0,4	0,4
MENACES	60,8	62,0	11,8	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	51,1	56,2	6,7	9,0
TOTAL	530,5	454,6	117,7	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	4 565	15 703	946	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,9	0,9	0,4	0,2
VOIES DE FAIT	370,3	289,2	91,4	80,3
AGRESSION SEXUELLE	11,3	12,0	0,1	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	19,4	16,7	0,4	0,4
MENACES	60,4	61,3	11,3	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	50,3	55,0	6,3	8,5
TOTAL	519,8	444,0	112,4	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



conjugal que les 12 à 17 ans (304,7 filles pour 100 000). La répartition des taux de victimisation des Montréalaises selon l'âge suit la même courbe que pour l'ensemble du Québec. Cependant, les taux sont plus élevés à Montréal dans tous les groupes d'âge, sauf chez les 30 à 39 ans où 852,3 Québécoises pour 100 000 sont victimes comparativement à 813,0 Montréalaises pour 100 000.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

En 2011, à Montréal, toujours selon les données diffusées par le MSP, 9 709 femmes et 9 114 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne. Le taux de victimisation y est plus élevé que dans l'ensemble du Québec chez les femmes de même que chez les hommes. Peu importe le sexe de la victime, ce sont surtout les voies de fait qui sont signalées. Plus précisément, on rapporte dans la région de Montréal 607,3 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 613,6 pour 100 000 hommes (en regard de 505,0 et de 540,6 pour 100 000 au Québec), ce qui classe ainsi la région au 4^e rang pour les femmes et au 5^e chez les hommes.

Chez les jeunes de moins de 18 ans de la région de Montréal, les données révèlent que 1 556 filles et 1 671 garçons ont été victimes d'infraction contre la personne en 2011. Le taux de victimisation y est un peu plus faible que dans l'ensemble du Québec chez les filles : en effet, il s'élève à 904,5 victimes pour 100 000 à Montréal et à 935,2 dans l'ensemble du Québec. Les garçons montréalais, par contre, sont un peu plus souvent victimes d'actes criminels que les filles, le taux atteignant 928,5 pour 100 000 à Montréal et 903,0 pour 100 000 au Québec. Tout comme pour les adultes, les voies de fait sont l'acte criminel le plus souvent rapporté dans la région de Montréal. On constate également que les filles (293,0 victimes par 100 000 filles) sont beaucoup plus touchées que les garçons (78,3 victimes par 100 000 garçons) par les infractions à caractère sexuel. Une grande partie des crimes de la catégorie « Autres infractions d'ordre sexuel » ne concernent pas les femmes adultes²⁷. Les agressions sexuelles touchent 185,4 jeunes filles pour 100 000, taux supérieur à celui des femmes adultes, qui est de 64,5 pour 100 000. Enfin, le taux de femmes adultes victimes d'agressions sexuelles dans la région de Montréal est cependant supérieur à celui des jeunes garçons (42,8 pour 100 000). À noter que ces dernières occupent le 1^{er} rang au Québec en cette matière comparativement aux femmes des autres régions.

27 Voici les infractions d'ordre sexuel autres que les agressions : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (moins de 18 ans), exploitation sexuelle (déficience mentale/physique), inceste, corruption d'enfants (moins de 18 ans), leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales, bestialité/forcer/inciter une personne, voyeurisme.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC	MONTRÉAL	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	1 556	6 961	1 671	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	3,9	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	350,5	376,4	431,2	529,9
AGRESSION SEXUELLE	185,4	215,5	42,8	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	107,5	101,2	35,6	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	29,1	23,1	20,6	14,1
MENACES	80,2	119,8	68,9	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	36,6	44,1	5,6	18,8
TOTAL	904,5	935,2	928,5	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	9 709	31 376	9 114	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	2,4	2,2	11,3	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	607,3	505,0	613,6	540,6
AGRESSION SEXUELLE	64,5	46,6	3,8	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	1,7	2,0	0,4	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	37,5	27,2	16,9	9,6
MENACES	155,1	175,5	174,3	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	85,0	90,3	29,8	30,9
TOTAL	1 171,1	958,0	1 155,6	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (Population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données des centres jeunesse apportent un autre éclairage sur la victimisation juvénile. Selon les données du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de Montréal, les signalements de 2 064 filles et de 2 336 garçons de 12 ans et moins ont été retenus²⁸ au cours de l'année 2011-2012²⁹, soit un taux de féminité de 46,9 %. Les cas retenus représentent 50,3 % des signalements traités chez les filles et 52,3 % chez les garçons. Comparativement à la situation dans la région de Montréal, 46,6 % des signalements retenus chez les enfants de 12 ans et moins au Québec le sont pour des filles. Les signalements retenus représentent 45,0 % des signalements traités chez les filles de 12 ans et moins et 46,0 %, chez les garçons du même âge. Dans la région de Montréal, chez les filles de 12 ans et moins, de même que chez les garçons, outre pour la catégorie « Autres raisons », les abus ou les risques d'abus physiques sont les plus fréquents, les mauvais traitements psychologiques arrivent au 2^e rang et les abus ou risques d'abus sexuels se classent au 3^e rang. Cependant, les filles sont beaucoup plus exposées aux abus ou aux risques d'abus sexuels : elles représentent 62,8 % des abus retenus dans cette catégorie.

Les écarts entre les sexes sont plus notables chez les 13 à 17 ans, le DPJ ayant retenu 826 signalements pour l'abus de filles et 595 pour l'abus de garçons. Cela correspond à un taux

de féminité de 58,1 % dans ce groupe d'âge dans la région de Montréal (53,7 % au Québec). Les signalements y sont moins souvent retenus que pour les plus jeunes enfants : ils représentent 38,5 % des signalements traités chez les filles de 13 à 17 ans et 34,0 % chez les garçons du même âge. Ces taux sont semblables à ceux de l'ensemble du Québec, où ce sont respectivement 36,9 % et 33,9 % des signalements traités qui ont été retenus. Dans ce groupe d'âge, on dénombre plus de filles que de garçons dans les catégories « Abus ou risque d'abus physique », « Abus ou risque d'abus sexuel » ou « Mauvais traitements psychologiques » mais moins dans la catégorie « Autres raisons³⁰ ».

28 Les signalements retenus font l'objet d'un suivi et, par le fait même, sont catégorisés selon le type d'abus.

29 Une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue; parmi celle-ci, une petite proportion fait l'objet d'une plainte au criminel. Selon le bilan des directeurs de la protection de la jeunesse produit en 2013, les signalements traités ne sont pas retenus lorsque « les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou [...] se sont engagés dans une démarche d'aide auprès des ressources ou des services de leur milieu » (Association des centres jeunesse du Québec (2013a)).

30 La catégorie « Autres raisons » comprend l'abandon, la négligence et les troubles du comportement, dont la prostitution.



TABEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2011

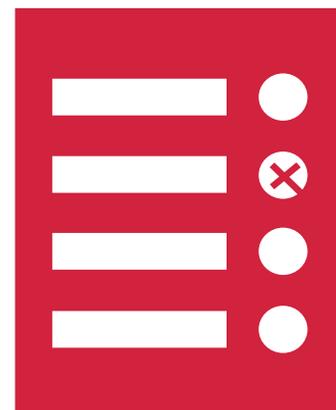
	MONTRÉAL						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	4 101	---	4 468	---	8 596	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	2 064	50,3	2 336	52,3	4 400	51,2	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	612	29,7	810	34,7	1 422	32,3	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	302	14,6	179	7,7	481	10,9	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	446	21,6	481	20,6	927	21,1	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	704	34,1	866	37,1	1 570	35,7	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	2 147	---	1 752	---	3 906	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	826	38,5	595	34,0	1 421	36,4	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	232	28,1	117	19,7	349	24,6	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	133	16,1	47	7,9	180	12,7	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	118	14,3	65	10,9	183	12,9	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	343	41,5	366	61,5	709	49,9	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013b).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que la présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs se soit accrue au cours des dernières années, elles demeurent moins nombreuses que les hommes au sein des différentes instances politiques. À Montréal, on constate une lente évolution de la présence des femmes, ce qui donne un indice des efforts encore à fournir pour atteindre l'équité de représentation. Les conseils municipaux d'arrondissement, les conseils exécutifs et les commissions scolaires sont les instances qui se rapprochent le plus de la parité dans la région.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE ET DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX

La présence des femmes à la mairie et dans les conseils municipaux a décliné sur l'île. De 4 femmes sur 16 au poste de maire en 2007, il n'en reste que 2 en 2012. De 50 conseillères municipales à siéger en 2007, elles ne sont plus que 45 sur 144 (31,3 %) en 2012. Cependant, les femmes sont plus présentes dans les mairies et les conseils d'arrondissement où, pendant la même période de temps, elles sont passées de 7 à 10 dans les mairies d'arrondissement, sur une possibilité de 18 postes, sans inclure celui que détient d'office le maire ou la mairesse de la ville. Les conseils municipaux d'arrondissement atteignent même la parité, le nombre de femmes étant passé de 15 en 2007 à 18 sur une possibilité de 38 postes en 2012. Cette même année, pour le Québec dans son ensemble, toutes proportions gardées, la part de mairesses (16,1 %) est semblable à celle de la région de Montréal, mais la composition des conseils municipaux en diffère : on y compte moins de femmes (29,3 %).

Si les analystes ont pu dire au début des années 2000, à la lumière des statistiques tenues par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMOT) depuis 1980, que, au rythme où allaient les choses, la parité serait atteinte dans quelque 80 ans, les données actuelles pour Montréal et le Québec confirment malheureusement cette prédiction dans presque tous les cas.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

La conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional. Elle a pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ou à la ministre en titre sur le développement de la région. Elle a également comme obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Les conseils d'administration des CRÉ sont composés en majorité d'élus et d'élus municipaux ainsi que de personnes qui représentent divers secteurs socioéconomiques, dont le nombre ne doit pas dépasser le tiers du total des sièges.

Des 118 personnes qui siègent au conseil d'administration de la CRÉ de Montréal en 2012, 39 sont des femmes, ce qui représente un taux de féminité de 33,1 %, soit une femme de plus par rapport au taux de 2007 (32,8 %). En comparaison, pour l'ensemble du Québec, le taux de féminité des conseils d'administration des CRÉ est de 25,8 % en 2012 par rapport à 26,5 % en 2007. Le conseil exécutif de la CRÉ de Montréal, composé de 15 membres en 2012, comprend 7 femmes et atteint ainsi la parité, alors que les conseils exécutifs des CRÉ du Québec ne comptent que 25,7 % de femmes.



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE MONTRÉAL, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÊTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
MONTRÉAL														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	4	2	16	16	25,0	12,5	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX	50	45	201	144	24,9	31,3	2	4	5	9	40,0	44,4	2,5	6,3
MAIRIES D'ARRONDISSEMENTS	7	10	18	18	38,9	27,8	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS MUNICIPAUX D'ARRONDISSEMENTS	15	18	39	38	38,5	47,4	0	2	0	3	0,0	66,7	0,0	7,9
PRÉFETS OU PRÉFÊTES DE MRC	---													
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	38	39	116	118	32,8	33,1	2	4	6	9	33,3	44,4	5,2	7,6
CONSEIL EXÉCUTIF	9	7	17	15	52,9	46,7	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	6,7
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	2	4	5	5	40,0	80,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	44	52	117	116	37,6	44,8	2	2	3	3	66,7	66,7	2,6	2,6

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Dans les commissions scolaires, les conseils des commissaires sont formés de 9 à 27 personnes, dont la plupart sont élues au suffrage universel. Les parents-commissaires sont choisis parmi les représentants et les représentantes des écoles et la personne qui assume la présidence est nommée par ceux et celles qui ont été élus pour une période de quatre ans.

La représentation des femmes à cette instance est très élevée. Des cinq commissions scolaires³¹ à Montréal, quatre ont une femme à leur tête en 2012. Pour sa part, la représentation des femmes parmi les commissaires atteint 44,8 %. De même, dans l'ensemble du Québec, les femmes occupent la présidence dans 45,1 % des cas et 49,4 % ont un poste de commissaire.

Les instances du monde scolaire sont des organisations où les femmes se sont investies depuis longtemps et où elles se sont engagées traditionnellement. Voilà ce qui pourrait expliquer leur bonne performance sur le plan de l'équité entre les femmes et les hommes.

31 Le territoire exact des commissions scolaires ne correspond ni à celui des régions administratives, ni à celui des CRÉ, ni à celui des municipalités régionales de comté (MRC), ce qui amène le Conseil à faire une répartition basée sur l'étendue géographique considérée et entraîne des disparités dans les totaux du nombre de commissions scolaires par CRÉ et dans la région administrative étudiée.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent

les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître. Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Quoique la représentation des femmes soit plus forte dans les CRÉ, elle suit une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013a). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux 2013*, [en ligne], Québec, Association des centres jeunesse du Québec, www.acjq.qc.ca/public/a14178bc-45b5-4a12-b27e-38017be-2da39/mes_documents/bilans/acj1302_bilan_2013_web_rev1.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013b). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdsq.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdsq.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). « La ministre Nicole Léger dévoile les projets retenus pour la création de 2 281 nouvelles places à contribution réduite dans la région de Montréal », [en ligne], <http://bit.ly/1LkZFxt> (Page consultée le 17 juin 2014).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.
- SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec, 2^e éd.*, [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.
- STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014c). *RMR et AR: définition détaillée*, [en ligne], mis à jour le 13 mai 2013, www.statcan.gc.ca/pub/92-195-x/2011001/geo/cma-rmr/def-fra.htm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, MICHEL ET AUTRES (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PublRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

VILLE DE MONTRÉAL (Page consultée le 17 juillet 2013). *Population totale en 2006 et en 2011 – Variation – Densité*, [en ligne], ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/01_POPULATION_DENSIT%C9_2011.PDF.

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes ; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi ; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois,

parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014). Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un em-

ployeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Québec. Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculosquelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

Conseil du statut
de la femme

Québec 